

Notes d'anthroponymie liégeoise

par EDGARD RENARD

(SOMMAIRE : I. Dérivation et aphérèse — II. Surnoms et sobriquets anciens — III. A travers le Bottin — IV. Vieilles enseignes et noms de famille)

On trouvera pas mal de redites et d'hypothèses hasardées, dans ces pages (1), qui offrent par ailleurs un ensemble assez disparate. Nous avons notre excuse dans cette remarque de JULES FELLER, qui a bien l'air d'une invite et qui garde beaucoup de sa pertinence, malgré les études d'anthroponymie wallonne parues depuis : « C'est la matière elle-même, infinie, protéiforme, qui a surtout besoin d'être étudiée » (2). Il faut déblayer.

Nos recherches se bornent en général à la Province de Liège. Outre nos connaissances personnelles, nous utilisons pour les noms actuels l'*Indicateur officiel des téléphones 1935* (Prov. de Liège, Hainaut, Namur, Limbourg et Luxembourg) et le répertoire *Adresses — Liège Lassalle* ; Liège,

(1) Rédigées en 1948, elles sont extraites d'un mémoire agréé par la *Société de langue et de littérature wallonnes* aux concours de 1949. On a tenu compte des observations de M. JOS. WARLAND, rapporteur. M. JULES HERBILLON a lu le chapitre « Surnoms et sobriquets anciens » et nous a fourni maintes notes intéressantes. Pour répondre à un désir formulé de différentes parts, on a muni les citations de leurs références quand on le pouvait encore. Enfin, on a mis à profit ci et là le précieux ouvrage de M. AUG. VINCENT (*Les noms de familles de la Belgique* ; Bruxelles, Librairie Nationale, 1952) paru dans l'entretemps.

(2) Dans ce *Bulletin*, t. IV (1930), p. 246.

1939 (48^e année) : tous les noms que nous imprimons en gras existaient alors comme n. de familles dans la province. Pour le passé, notre documentation vient des cartulaires et autres recueils de textes publiés, relatifs à l'ancienne Principauté de Liège et, pour une moindre part, d'archives diverses du dépôt de cette ville (1).

Il nous arrive de présenter comme issu de telle source un nom que nous faisons, à une autre page, dériver d'ailleurs. C'est que l'un et l'autre sont possibles. Ainsi **Leplat**, **Labarbe**, **Ledent**, sont rangés parmi les noms rappelant des enseignes ; une autre fois **Labarbe**, **Leplat**, « Grosdens », « Dendefier » sont glissés sous la rubrique « particularités physiques ». Il n'y a là qu'hésitation, non contradiction. On peut s'appeler **Lechat**, **Lechien**, **Lepape**, **Leroy**, **Poulain**, **Prunier** pour bien des raisons et fort diverses. Seule l'histoire particulière de chaque nom autoriserait une décision, et l'on est loin de compte (2).

(1) Abréviations et sigles : **BODY** : *Étude sur les n. de f. du pays de Liège* par Albin Body dans le *Bull. de la Soc. de litt. wallonne*, t. XVII (1885) — **SP** : *Cartulaire de l'égl. collégiale de S.-Paul* ; Liège, 1878, publié par Thimister — **SL** : *Cartulaire de l'égl. S.-Lambert*, t. I-VI ; Bruxelles, 1893 à 1933, par Bormans, Schoolmeesters et Poncelet — **VB** : *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît* ; Bruxelles, 1906, par J. Cuvelier — **ST-M.** : *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I et II ; Bruxelles, 1909 et 1930, par Halkin et Roland — **HÉM.** : *Œuvres de Jacque d'Hemricourt*, t. I-III ; Bruxelles, 1910 à 1930, par de Borman, Bayot et Poncelet — **WILM. DIAL.** : chartes wallonnes publiées dans *Études de philologie wallonne* par M. Wilmotte ; Paris, 1932 (pp. 41-150) — **PF** : *Le livre des fiefs de l'Église de Liège sous Adolphe de la Marck* ; Bruxelles, 1898, par Ed. Poncelet — **PFEUD.** : *Le livre des feudataires de la Principauté de Liège sous Englebert de la Marck* ; Bruxelles, 1949, par Ed. Poncelet — **P. EN I.** : *Fonds des Pauvres-en-Isle* (registres XIV et XV) — *St.-Hesb.* : *Stock de Hesbaye* — **O** : registres aux œuvres de la seigneurie de... — **Louv.** : Louveigné — **DL** : *Dictionnaire liégeois* de J. Haust ; Liège, 1933 — **DFL** : *Dictionnaire français-liégeois* de J. Haust ; Liège, 1948 — **W.** : wallon — Les points de suspension après un n. de personne (Lambert...) signifient : « ou tout autre du même type ».

(2) L'observation vaut quant à la diversité d'opinions. Ainsi **AUGUSTE VINCENT** voit dans **Chardome** un dérivé de (Blan)chard,

Au sujet de l'article défini, on observera : 1^o qu'il n'a, en wallon, qu'une seule forme pour les deux genres : *li solo*, *li leune* ; 2^o qu'il est parfois la seule partie du nom que les scribes aient francisée : **Lacaille** (*li caye*) ; 3^o qu'il garde parfois, la forme wallonne : **Liboulle** à côté de **Laboulle** ; 4^o que des formes comme **Lemouche**, **Leclef**, **Lequay** doivent se lire : les mouches, les clefs, *lès ceyes*.

La forme wallonne de l'article contracté (*dè*, *dèl*) s'est maintenue dans **Desoleil**, **Delcroix**, **Delrue** ; il a été traduit dans **Dusoleil**, **Delacroix**, **Delarue**.

I. Dérivation et aphérèse

Souligne-t-on à suffisance le rôle de l'Église, quand on recherche les causes de la raréfaction des noms individuels germaniques environ l'an mille ? Sans doute M. AEBISCHER écrit : « Je ne serais pas éloigné de croire que bon nombre de noms d'origine chrétienne ont dû leur introduction en Belgique orientale aux défaillances du lexique primitif formé de noms germaniques. » Et plus loin : « ... serait-il téméraire de supposer que les prêtres, lorsqu'ils baptisaient un enfant, suggéraient aux parents de donner au nouveau-né un nom tel que Martinus, Macharius, Ysaac, Thomas, Desiderius ? » (1)

(Ri)chard... (*op. cit.*, p. 77) ; dans Maill(eux) et dans Platt(eau) des radicaux de prénoms (*ibid.*, 79 et 80). A ses yeux, Cœurderoy et Damour indiquent des qualités morales (p. 100) ; Lemestré est le patron (p. 103) ; Maistriau, le ménestrel (p. 104). Sur ces points comme sur d'autres, on trouvera ici des hypothèses différentes : grammatici certant !

(1) *L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires dans Bull. du Dict. wallon*, XIII, 1924, pp. 122 et 123. — J. FELLER conteste d'ailleurs les vues de l'auteur sur cette « prétendue raréfaction » des noms germaniques ; à ses yeux, ce n'est pas l'abandon des noms anciens qui en appelle d'autres ; ce sont les nouveaux, à l'inverse, qui chassent les premiers (voyez ce *Bull.*, t. II (1928), p. 183).

C'est bien timide.

Ce n'est pas, à coup sûr, une cérémonie banale, dans une société chrétienne, que le baptême. Baptiser, c'est arracher une âme à Satan, c'est faire du nouveau-né un soldat du Christ, c'est l'engager, non pour la vie seulement, mais pour l'éternité. Aussi l'Église attache-t-elle une importance capitale à ce premier sacrement, sans lequel les autres n'ont plus de sens, qui seul autorise à les recevoir. Or, tenir sur les fonts, « lever » un enfant, comme dit encore, fidèle à la tradition (1), notre dialecte, c'est lui choisir un nom, c'est le *nommer*, suivant l'expression courante d'autrefois (2). On ne conçoit pas que le clergé y restât indifférent : le prosélytisme religieux ne subit pas la coutume, il la crée ou la transforme.

Naturellement, c'est l'Écriture, le calendrier liturgique, l'hagiographie et avant tout le culte des saints régionaux, les patrons de la paroisse et du métier qui auront à fournir les noms de baptême. De là, la vogue des Lambert, des Hubert, des Pholien à Liège ; des Remacle et même des Popon (3) à Stavelot ; des Halin (4) au pays de Herve, des Léger à Tilff ; de là, nos Pâque, Pâquay, Pâquet, Pâquet, Carême, Noël, Diet ou Giet (Dieu), Dieudonné, Pentecôte, Toussaint, sans compter les génitifs latins dus à la même influence ecclésiastique : Antony, Arnoldy, Caroly, Francqui, Gerardy, Huberty, Jacoby, Lamberty,

(1) « Nus ne doit espouser... ne celle avec qui il a levé autrui enfant » écrit Philippe de Beaumanoir au XIII^e s. (LITTRÉ, s. verbo.)

(2) « M^{me} la Princesse nommoit une des filles de M. le Duc, avec le Prince » écrit M^{me} de Sévigné (LITTRÉ, s. v^o). « ... et toi, tu aurois cent enfants, que je n'en nommerois pas un » dit le Commandeur à Saint-Albin, dans le *Père de Famille* de DIDEROT (acte V, sc. 12). — On se rappellera aussi que c'est par « *Bondjôû, batême!* » que s'abordent deux Wallons de même prénom.

(3) « Le s^r Poppon de Remouchamps, bourgeois de Stavelot » 1744 (O. Louveigné).

(4) Forme wallonne d'Adelin.

Natalis (= Noël), Nicolaï, Pauly, Petry, Pierry, Renardy, Simonis etc.

Naturellement aussi, quand le croyant fera baptiser son enfant ou celui d'un parent — et n'est-on pas tous un peu parent au village, dans le métier, dans le « vinave »? (1) — il tiendra à transmettre à son pupille son propre nom : n'est-ce pas lui assurer comme protecteur, tout au long de son existence, Celui que lui-même honore et invoque? C'est à bon droit que M. AEBISCHER souligne la valeur intrinsèque, évocatrice (pp. 161-62) — nous dirions éducatrice et tutélaire — des noms chrétiens.

Ces pratiques amèneront l'abandon progressif des noms germaniques sans résonance chrétienne (2) : on ne disposera bientôt plus que d'un matériel onomastique restreint. C'est alors, pour parer aux inconvénients de l'homophonie, qu'apparaîtra — en même temps que des surnoms de natures diverses, indiquant la provenance, la demeure, la fonction, le métier, l'une ou l'autre particularité physique et morale — un double procédé de multiplication des noms individuels : la dérivation et l'aphérèse.

Les survivants et ceux qu'on introduit vont proliférer : de Lambert vont sortir Lambart, Lambin, Lambinet, Lambinon, Lambion, Lambillotte, Lambote, Lambotin, Lambon, Lampsoul, Lambuce, Lamboret et Lamboray ; soit 13 dérivés, et l'on en oublie. Gille donnera Gillard, Gillin, Gilon, Gilion, Gilot, Giloteau, Gilkin, Gilson, Gilsoul. Et ainsi de suite. Il y aura, de ce côté déjà, de quoi réparer bien des pertes.

Au surplus, en même temps que le nom s'allongera par

(1) On sait que les gens de même métier vivaient groupés dans le même quartier : notre *Quai des Tanneurs*, notre *Quai des Pêcheurs* en témoignent encore.

(2) Non sans résistance, puisqu'on verra les canons du Concile de Trente proscrire les noms de baptême non chrétiens.

un bout, à l'autre il se raccourcira, et ces formations hypocoristiques seront promues à la dignité de noms et de surnoms. On tirera ainsi, d'un type Lambert, Hubert, Gobert : Bertin, Bertoul, Bertolet, Bertelot, Berquin, Billard ou Bya, Billon, Billiau, Bot, Botin, Boton, Botekin, Kinay, Kinon, Kinet. Parfois, l'aphérèse (1) réduira à rien ou presque le nom d'où l'on était parti ; il s'évanouira totalement ou y perdra tant de ses éléments qu'il en deviendra méconnaissable : il faut être savant pour rattacher Hanot à Jean, Massotte à Thomas, Nadon à Renard, et quelque peu sorcier pour reconnaître Hubert ou Lambert dans Binet, Simon dans Nonet.

La première liste ci-après groupe des textes où l'on saisit sur le vif le passage du simple au dérivé, du dérivé au simple, d'un dérivé à un autre dérivé. Il n'y a plus d'inconvénient à ce que le père et le fils s'appellent tous deux Simon, puisque dans l'usage, la finale les distingue (2).

La seconde liste contient un certain nombre de noms de famille actuels ayant subi l'aphérèse. Même après celle du même genre donnée par J. FELLER (BTD, t. IV, pp. 256-8), elle n'est peut-être pas dénuée d'intérêt.

1. DÉRIVATION

1288 Renardon, filh Renar ; Wihote, fis jadis Wilhaume
— 1289 Rennechon, li fil Renard — 1303 Mones, li fis

(1) Le procédé est bien connu : (A)braham, (Eu)stasse, (Ni)colas, (Sé)bastien — et dans l'usage familial : (A)driyin, (A)mélie, (An)gélique, (An)toine, (Au)gustin, (Cé)lestin, (Clé)mentine, (Cons)tantin, (Dieu)donné, (E)douard, (Fé)licien, (I)sidore, (Philo)mène, (José)phine, (Mé)lanie, (Mar)garite, (Oc)tavie, (Sté)phanie et bien d'autres.

(2) Un cas typique est celui de la cour de Limont en 1323 : les quatre échevins portent le même nom fondamental. Ce sont : « Reneçon de Tilhuet, Renelot de Limont, Renotte fils Renechon, Renelet le cler » (SL III, 251).

Monar ; Wathelet, fis Waltier ; Lambeillon, le fil Lambier ; Hankines, fils Hankien — 1314 Colins, fis maistre Colar ; Thomassinus filius Massoie d'Astenoir ; Anthonius dictus Tonette, filius quondam Tonardi — 1317 Gerar, fil Girardin ; Gerardon ki fut, fils ledit Gerar ; Johannes, filius Hanelet — 1318 Colinus, filius Colaï ; Bastianus, filius quondam Bastoule — 1320 Hanes, fils Johan — 1321 Radelettus, filius quondam Radulphi — 1323 Rassequinus, filius domini Rassonis — 1325 Hanettus, filius quondam Petit Johan ; Thoneto, filio quondam Thonardi ; Pirecote, filz jadis Pirekin — 1329 Gilotias, filz Gilet — 1330 Thomasins fils adit Thomas de Hemericurt ; Gerardin, fil Gerard ; Radeles, fil jadis mon sangnour Radoul ; Bodechon, filz Bauduin — 1332 Hannekinus, filius Johannis ; Coletto, filio quondam Nicolaï — 1333 Gileneal, fil jadis Gilis de Treit — 1335 Massenea, fils de Mase ; Missonet, fil jadis Missart — 1336 Rennechon, fil Renault ; Bodechons, fis jadis Bade — 1338 Henrotea, fil Henri ; Pietre, fils Pirot Pireal — 1339 Lambotte, fille Lambillon — 1340 Andrechon, fil jadis Andrieu ; Colet, fil jadis Coleron — 1341 Sallemotte fil jadis Salemon ; Collegnon, fil Collin — 1343 Jehan, fils Haneton — 1345 Laurentius Lorechon ; Antonio dicto Tonard ; Nicolaï dicti Colegnon ; Johannes dictus Hanicote, filius quondam Hanicar ; Willelmus dictus Wilhotte ; Lambertus dictus Lambot ; Gillebertus dictus Gilebon — 1346 Thonon, fils jadis Thonart ; Bertoldus dictus Bertolet — 1348 Hankinus, filius Johannis Hanot ; Pierekotte Pierekin de Huy ; Ghoddefroit dit Ghodenouille ; Egidii Giloie — 1349 Anthonne dit Thonnar ; Anthonne dit Thonnet ; Colchon fil Colinet ; Stevenotte fil Stevene ; Eustasse, fil Stasselot, fil jadis Willaume Stassar — 1350 Piron, fils jadis Pire ; Boylottes, fil do dit Boyleawe (1) ;

(1) Telle est la vitalité des suffixes qu'ils s'accrochent à des propositions de sens cependant transparent ; comparez : « Boyloteau, fils dedit Boyleawe » dans Hem.

Eustasse dit Stassin, fil Stassin ; Radelet, fil jadis Radoul — 1351 Hannekin Hanekoie ; Willemotte, fil Willemar ; Colechon, fil Colart ; Wautier dit Wautouille ; Renechon Renier — 1352 Hanotes, fils de feu Johan ; Hannekinet, fil Hannoton — 1354 Pierelot, fil Pierekin ; Jehan, fil Hançlet — 1355 Gontelet, fil Gontier ; Pierart Piereneal — 1356 Libiers Bottons, fils le gran Libier ; Stevenot, fis Stevegnon ; Rennechon dit Rennuart — 1358 Willaume Willekar — 1360 Renier Renuart ; Stassinet, fil jadis Stasselot — 1366 Amelotte, fils jadis Gilars Amele ; Geradoul, fis Gerar — 1371 Jamolet, fis Jamars — 1382 Gillibiers dis Gillebon — 1386 Mathonet, fis jadis Mathier — 1392 Renadon, fis Renair — ± 1400 Everar dit Burlurea [fils d']Everar Burlur ; Johan ly Polleray [fils de] Johan le Polen ; — 1547 Liebéchon, fils naturel de Libert Naddon.

2. NOMS DE FAMILLES RÉSULTANT DE L'APHÉRÈSE

Belot : de Herbelot (1289), Hubelot (1337), Humbelottus (1344)... — **Bia, Bya, Billa, Biar(d)** ; **Billon, Byon** ; **Billiau** : d'un n. en *-b(ert)* + suff. *-âr, -yon, -ellu.* — **Binet** : de Hubinet, Robinet... (1317 Lamberto dicto Bynet). **Binon** : de Hubinon, Lambinon... — **Bonet** : de Libon, Lambon... + suff. *-èt.* — **Bote** : de Lambotte, Libote... **Botet, Boutet** : de Lambot... + *-èt.* **Botin** : de Lambotin, Libotin... **Bottequin** : de Lambot + *ekin*... **Boton** : de Lamboton, Liboton... (1330 Libier dit Boton ; 1340 Liebothon ; 1440 Johan Lamboton) — **Brion** : de « Abrion » (1517 Guilleame Abrion) — **Collard, Colardin, Colardon, Colet(te), Collin(et), Colon** ou **Coulon, Colignon, Colson, Colsou** : de Nicolas (1303 Colinar de Saint-George ; 1324 Nicolaus dictus Colete ; 1334 Colars Coletars) — **Cote** : de Francote, Pirecote... **Cottel** ou **Cottiaux** : de Jacot + *-ê*... (1314 Jacobum dictum Jacoteal). **Cotin** : de Jacotin... — **Drion** : d'Andrion ;

comparez *Drigin*, d'Andrien — Drolet : de Midrolet — **Hanar, Hanay, Hanet, Hanelet, Hanin, Hanon, Hanot(e), Hanoul, Hanozet, Hannekin, Hankin, Hancart, Hanquinet, Hakin** (*an dénasalisé*), (**Hannique, Hanikenne, Hanken** : empruntés du flamand), **Hannécart, Hanquet, Hansay, Hanson, Hansotte, Hansoul, Holet** : de Jehan (1336 Jehan dit Hanar ; 1313 Johanne dicto Hanet ; 1296 Johannes dictus Hanelet ; 1317 Johannes dictus Hanekote ; 1302 Johannes dictus Hanyens ; 1301 Johannes dictus grans Hanons ; 1348 Johannis dictus Hanot ; 1303 Hanotons ; 1342 Jehan fils Haneton ; 1325 Johan dit Hannoul^è ; 1373 Hankinoule ; 1538 Jehan Jehoullet ; 1609 Jenholet) — **Henet, Henin, Henon, Hennekin** de (*Dji*)*hène*, forme wallonne de Jeanne — **Ketin** : de Hanquetin... — **Kinay, Kinet** ou **Quinet, Kinnard, Kinon, Kinot** : de Maquinay, Frankinet, Raskinet... — **Linon** : de Paulin + *-on*... — **Livron** : d'Olivier + *-on* — **Lothe, Lotin** : de Mélot(e), Gilot(e), Gilotin... — **Massa, Massart, Massaux, Masset, Massin, Masson, Massion** ou **Massillon, Massotte, Massoul, Massotiaux, Sotiaux** : de Thomas (1314 Thoma dicto Masson ; Thomas dit Massotte) — **Melart, Milet, Melin, Melon, Milon, Melote, Milot** : de Amel (1292 Amele condist Melar ; 1294 Ab Amelio dicto Milet ; 1324 Ameile dit Milart ; XIII^e s. Ameyle dit ly gros Mylot ; 1324 Amelius Milotiaux) — **Mina, Minet(te), Minon, Minot, Mignon** : de Jaquemine, Jamin, Jaminon... — **Monard, Monet, Monin, Monon, Moniquet, Monisse** : de Simon (1307 Symons Monart ; 1362 Symons dit Monnes ; 1386 Symon Monon) — **Mote, Motard, Motet, Motin, Motkin, Moton, Mouton** : de Jaquemote, Jamote, Wilmote... (1352 Jamoton ; 1443 Jehan Jamotton ; 1360 Wilheame Motet ; 1419 Wilheame Mot) — **Nadar, Nadelet, Nadin, Nadon** : de Renard, Bernard, Conard... (1286 Gerars Naduls ; 1329 Gerars Nadars ; 1328 Gerars Nadons ; 1361 Bauduin Nadelet. On relève

Bernardon et Bernadon, Gerardon et Geradon, Everardin et Everadon, Gerardoul et Geradoul ; comparez le prénom familial (Ber)nardine ou Nadine) — Nihard, Nihaut, Nihon, Nihotte, Nihoul ; Nizar, Nizet(te) : de Denis, en w. *D(e)nik* ou *Dènis'* (1392 Nihotte del Hereyne ; 1337 Denison le flokenier ; 1385 Denys dit Nizar ; 1570 Denixhe dit Nisson ; 1614 Francheux Deniset) — Niquet : de Dominique, Maniquet... — Nocent, Nossent ; d'Innocent — Nolet : de Hanolet... (1307 Arnus Nolet) — Nonet : de Simonet. — Note, Notet : de Hanote, Ernôte, Warnote — Pinet, Pinon : de Philipin... — Ponet : de Philipon + *-èt*... — Rion : de Henrion, Hérion, Gerion... (1657 Geryon de Tilloux) — Sandre, Sante, Sente, Sandrart, Sandron, Santkin : d'Alexandre (1333 Sandrekin de Hamoir ; 1335 Sandrart ; 1468 Alexandre di Sandron de Borlé ; 1560 Sandekin ; 1652 Sentkin ; 1586 Cornet Santhon ; 1665 Cornet Senton) — Scius, Sius : de Rossius — Sior : de Menchior, Mentior, dont la forme évoluée est *Mèn'cheûr* — Sonet : de Massonet, Gilsonet... — Tassard, Tasset, Tassin, Tasquin, Tassiaux, Tassoul : d'Eustache, Istace — Thone, Thonar, Thonet, Thonon : d'Antoine (1302 Anthonium dictum Thonet ; 1321 Antoine dit Thonar) — Tholet, Tolet : de Bertholet, Matholet... — Tordeur, à côté de Destordeur, « du pressoir », a perdu l's — Trine, Trinon : de Catherine — Vion, Willot, Wiot, Wyot : de Willaume — Zabeau, Sabel : de (Éli)sab(eth) (1322 Arnoto Sabelineal).

II. Surnoms et sobriquets anciens

Pour rompre la monotonie d'une longue énumération, on groupera ici les documents sous les rubriques : accoutrement, alimentation, animaux, végétaux, condition sociale, noms latins, particularités physiques, particularités morales — mais sans accorder grande valeur à cette répar-

tition. Tout classement est artificiel et inadéquat : dans quelle catégorie ranger « Colins li malaisiez », si *malâhi* a, dans l'ancienne langue, le sens de « peu aisé, nécessiteux », alors qu'il n'a plus, appliqué à des personnes, que celui de « bourru, exigeant, difficile à vivre? » Quelle place assignera-t-on à « Johan le goddon » où le surnom, comme dans *binamé gros godon*, est d'étymologie incertaine, mais différent, semble-t-il bien de Godon (1), dérivé, comme Godart, Godin, Godet, de *God*-germanique? « Grosse tête » peut caractériser un mégalocéphale ; il peut tout aussi bien désigner l'occupant — auquel on supposera la tête qu'on voudra — d'une maison portant l'enseigne de « La grosse Tête d'Or, joindant vers les Mineurs à la petite Tête d'Or » 1595. Ainsi de suite.

Aussi, pour sortir d'embarras, on ajoute une dernière rubrique : surnoms d'origines diverses. C'est sans doute la seule qui se justifie.

On écarte délibérément les surnoms tirés de n. de lieux ou de métiers : leur nombre et les difficultés d'identification exigent une étude à part. Ceux qui indiquent la condition sociale sont un peu partout les mêmes : on ne s'y attarde guère. Les surnoms latins sont rares, restreints aux cercles des clercs et des ecclésiastiques. Des textes, tous relatifs à la région liégeoise, qu'on a lus ou parcourus, on retient avant tout ces appellations, souvent ironiques et plaisantes jusqu'à la cruauté, rarement laudatives et caressantes, pittoresques toujours, où le peuple débride sa bonne humeur, son penchant à la gouaille et au dénigrement, à moins qu'il n'obéisse simplement au besoin de distinguer ses semblables par des traits caractéristiques. Bref, il s'agit ici surtout de sobriquets.

Quand on le juge utile, on donne une explication suc-

(1) « Sires Johans Goddons » 1257.

cincte : traduction française ou transcription en wallon moderne, et l'on renvoie une fois encore au DL.

Dressée avec les restrictions qu'on vient de dire et toute fragmentaire qu'elle est, la liste suggère ces observations :

La catégorie des sobriquets tirés des particularités physiques est la mieux fournie. Tout naturellement, c'est par l'aspect extérieur que le peuple distingue ou blasonne le prochain : il soulignera bien ce qui, dans l'accoutrement est voyant, criard, exceptionnel, mais, quant au corps humain, toutes les parties y passent, celles qu'on montre et celles que, pour l'ordinaire, on dérobe aux regards.

Il est non moins naturel qu'il exerce sa verve à l'égard de ceux dont le caractère moral le heurte ou lui agréé au cours des relations quotidiennes : à côté du « bon valet », il distinguera le mauvais, avec, entre les deux, la série des courtois, des « gadisseurs. » et des grincheux. Cette catégorie est la seconde pour l'abondance.

Accoutrement :

« Colet lordehaire de Selachiens » 1303 P. en I. XIV, 3 ; Gerars dis Ordehar... Gerars dis oirdehair » 1326 VB, 380 (= aux hardes sales ; cf. le vfr. *orde*, qui a donné ordure). — « Doucette, filhe Goffin le bolengier Courtenbraies » 1303 P. en I. XIV, 67 ; « Henris, filz Courtebraie de Teus » 1332 PF, 364 (= *coûtès brâyes*, courtes braies). — « Jouwette, fille Jean Courtebague » 1602 O Louv. (= *coûtès bagues*, vêtements courts). — « Lowy az Roche Chaches » XV^e s. Hem. I, 234, 302, 402 (= *às rotchès tchâsses*, aux chausses rouges). — « Atrart Belle Keuwe » 1340 PF, 459 (*cawe, kêwe*, queue de cheveux tressés tenus par un ruban). — « Wilheame Malchachiet » 1415 *Topon. de Jupille*, p. 295 (= *mâ tchâssi*, mal chaussé). — « Gerars condist le Massit » 1335 (*mâssi*, sale). — « messire Wilhelme ly Polen d'Aleur, dit Longue Espée » XV^e s. Hem. I, 407. — « Collin dit aux Nales » 1331 (*nâles*, rubans).

Alimentation :

« Johan Boilaiwe » 1276 Wilm. Dial., 85 ; « Jøhanne dicto Boilewe de Jemeppe » 1316 PF, 16 ; « Boylottes, fil do dit Boyleawe... Boyloteau, fis dedit Boyleawe » XV^e s. Hem. II, 360. — « Raskin, fis Waltier condist bois cervoise » 1303 P. en I XIV, 37 ; « Waltier dit Boycervoise » 1350 SL IV, 134 ; « Renier Drengebier » 1303 P. en I. XIV, 5 ; « Reniers Drenghebiere » 1412 SP, 414. — « Piron Beulevin » 1504. — « Magnoit Tarte » 1388 (= *magneû d'tâtes*, mangeur de tartines).

Animaux :

« Jean Lina le badet » 1688 O Olne — « Hubert Francque condist le bassin... Hubert le bazin » 1621 *Topon. de Jalhay*, 109, 135 (= *bazin*, bélier) — « Jacque aux brebis » 1626 O Louv. — « Hanekino dicto As Vaces » 1324 PF, 355 (= aux vaches) — « Johans Leveas » 1285 VB, 269 ; « Bertrand le vea » 1632 O Louv. (= le veau) — « Massin Pourcheal » 1351 P Feud, 398 (= pourceau) — « domini Liberti le Poulain » 1314 PF, 11 ; « messire Johan le poulen d'Aleur » 1382 St. Hes., 117 ; « inter terram le pollereaul et terram Walteri » 1340 *ibid.*, 86 (*polin* et dérivé en *-erê*) — « Isabial Trullete » 1317 PF, 362 (= *trôyète*, petite truie) — « a Warnero, milite, dicto le chien » 1257 VB, 147 — « Henricus dictus li cokiaüs » 1320 PF, 44 ; « Leonard de Spa cognomé cocquelet » 1609 O Louv. (= cochet) — « Arnoldi le Moskon de Warnans » 1329 PF, 323 (= *mohon*, moineau) — « Hanes roietauz » 1303 P. en I. XIV, 19 ; « Johannes dictus li Roitiaus, pistor » 1314 PF, 94 (= *roy'té*, roitelet) — « Jackemes li soris » 1330 PF, 355 ; « Katherine le soris » 1336 *ibid.*, 427 ; « L. li sorisos » 1330 *ibid.*, 355 — « Arnould dit le jovene lievre » 1355 P Feud, 585 — « Gerar le Leu » 1368 VB, 557 ; « Johan le loup » 1580 O Sprimont — « Grigoire le Tesson » 1621 O Louv. (= blaireau) — « Henry

le madray » 1688 O Olne (*mâdrê*, putois) — « Lambert li Troite » 1306 VB, 313 ; « Lambertus la Treute » 1314 PF, 125 — « a Liberto Crassemoille de Villari » 1322 PF, 263 ; « Liberti Crassemouille de Vileir » 1323 *ibid.*, 56 (demi francisation de *crâsse mosse*, moule grasse?) — « Jehan le Rat » 1337 PF, 347 — « François Char de Vache » 1260 VB, 40 ; « Colinet, fis Colin chardeveal, 1361 SP, 275 ; « Henry chardeveaul » 1422 *ibid.*, 430 (= chair de vache, chair de veau).

Végétaux :

« Johanne Maldenree » 1317 PF, 90 — « Wilhemme Libier dis Chayeneaul » 1401 VB, 736 (*tchéy'nê*, cheneau) — « feu Nicolas mauvais poirier » 1793 O Sprimont — « Arnould Pruny de Banneux » 1645 O Louv. ; « feu Arnould le Pruny » 1647 *ibid.* ; « Arnould le prunier » 1655 *ibid.* — « Henry Male Yerbe » 1419 VB, 715 — « Wathiet Symont dit le cherdon dudit Voroux... Wathier Symon dit le chierdon » 1559 et 1563 O Voroux-lez-Liers — « Johannes dictus a Malesbilokes, de Ramei » 1316 PF, 35 (*às mâlès bilokes*, aux mauvaises prunes).

Condition sociale :

« Wilhelmus li Preudons de Warrus » 1315 PF, 23 — « Chis messires Ystasse fut surnomeis Frans Hons par tant que ly noble damme de Haneffe, nomée ly Frank Damme, fut sa marine » XV^e s. Hem. I, 428 — « Johans li damheaus » 1367 SP, 290 — « Gilhes Surles, dis li Beir en sornom » XV^e s. Hem. I, 309 (Cas sujet de baron. Ou l'ours, du thiois *beer*?) — « Johan le heer de Betengné » 1579 O Sprimont (*hêre*, du flamand *heer*) — « Johan le bastard » 1580 O Sprimont — « Renkins li Vilens de Chuxhan » 1346 VB, 435.

Surnoms latins ou noms latinisés :

« singnour Jakemon c'on appelle Spiritus, chapelain de Saint Lambier » 1295 SL II, 524 — « maistres Johans Sapiens, doyens [du chapitre] » 1306 SL III, 64 — « Le s^r Bernard Candidus Le Blanc, iurisconsult, conseiller des s^{rs} commissaires de la Cité de Liege et haut voué du marquisat de Franchimont » 1666 O Louv. 13, 113 — « Jamolet dit Moleus » 1774 — « Henri de Gré ou Gradu » 1556 ; « Henri de Grez, dit Gradi ou Gradu » 1560 — « Andree, filio Alberti dicti Magnus » 1272 VB, 203.

Particularités physiques :

« Gilon dit le Beal » 1297 VB, 295 ; « Johans li Beau » 1393 *ibid.*, 703 — « Pacquea le laid » 1633 O Louv. — « mamburnus Marie dicte Belle femme de Havelanges » 1320 ; « Mathies, fis le belle Dame » 1352 — « Johans, dist li Beaus Vales » 1326 VB, 379 — « Johan labarbe » 1578 O Sprimont ; « Gilotea bellebarbe » 1354 St. Hes., 61 ; « Lowy Barbesaléez de Namur » XV^e s. Hem. I, 335 — « Colins li contrais » 1320 SL III, 210 ; « Henris li contrais » 1352 *Cart. de la comm. de Namur*, 21 (*kitrêt*, contrefait, difforme) — « Waltirs le Bechut » 1405 VB, 747 (*bètchou*, au crâne, au nez pointu) — « Henricus li Entassez » 1224 VB, 37 (*tassé*, *trapu*) — « Lorent Groz Jean cognomé le crawé de Sprimont » 1614 O Louv. ; « Pirotte crawé » 1622 *ibid.* (*crâwé*, difforme, bancal) — « le maison qui fut Fieramort devant le puche » 1333 SL III, 368 (*fîr-à-mwért*, *frappe-à-mort*) — « François Simonis dit le cadet » 1760 Archives de Ste-Croix (= l'« as ») — « Ava de stabuleto, relicta Werrici Pinguis » 1231 VB, 63 ; « Johan dit le cras » 1282 VB, 253 ; « Nicolaus dictus li cras » 1283 *ibid.*, 259 (*crâs*, *gras*, *ventru*) — « Jehans li Gros » 1399 VB, 732 — « Salveneal li fenez » 1417 SP, 422 (*fèné*, *fané*, *sec*, *maigre*) — « Giles Vechus » 1263 VB, 171 (*vèssou*, *blême*, *transi de*

froid) — « Jehan le Ron, de Brus » 1413 SP, 420 — « Lamberti dicti Le Plat, de Merier » 1260 *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. 32, 286 ; « Henricus dictus li Plas » 1261 VB, 167 — « Johanne Frognut » 1344 PF, 400 ; « Werricus Frognetiaus » 1344 *ibid.* ; « Gobbiars Frongnetaiz » 1372 VB, 573 ; « Jean Frongtea bourgeois de Liege » 1633 O Louv. (renfrogné) — « dame Katheline, femme le roignoiz de Selins » 1303 P en I XIV, 125 (rogneux) — « dame Maron li Vigrois » 1368 VB, 559 ; « Jehan le Vigreu » 1488 DE BORMAN, *Les échevins de Liège*, II, 559 — « Jacobus Malchart, » 1314 PF, 30 ; « Jacke Malchar » 1337 *ibid.*, 439 ; « Jakemars dit Malle Chars, chanoine de Saint Materne » 1342 LAHAYE, *Inv. des chartes de Saint-Jean*, I, 189 (*måle tchar*, mauvaise chair ; sans rapport avec Macaire, comme le pense BODY, p. 158) — « Evrars dis Maxhereis » 1350 VB, 450 ; « Johan maxhereit » 1573 O Plainevaux (*mahuré, mah'ré, machuré, barbouillé*) — « Johannes, filius quondam Henrici Bonnesire d'Eve » 1325 PF, 298 ; « Pirlo Bonechir » 1373 St.-M. II, 334 ; « Jean bonne chere » 1725 O Louv. (= bonne tête, bonne mine) — « Reniers Bonefache... Renirs Bunefache » ± 1250 VB, 13 (*face, gorge, jabot*) — « Gerart Blanketeste » 1330 PF, 387 ; « Libier grosse tieste de Hemricourt » 1303 P. en I XIV, 58 ; « Collar forthieste de Dollembreux » 1579 O Sprimont — « Johan Plavysage » 1388 — « Lambertus dictus Bial celh » 1317 PF, 196 — « Gerar Vairoelh » 1309 VB, 334 (= aux yeux de couleurs différentes) — « Marie le Borgne » 1261 VB, 165 ; « Staassar le bourgne de Doncheir » 1303 P. en I. XIV, 21 ; « Johans condis li Borgnes » 1365 VB, 522 — « Hanet l'Avoile » 1310 VB, 342 — « Hanotes, fis de feu Jehan Petisneis » 1630 LAHAYE, *Inv. des chartes de Saint-Jean*, I, 208 ; « Lowy Platnaise » 1424 *Regestes de la Cité de Liège*, III, 227 (*plate-nase, nez épaté*) ; « Jakemon de Coir dit al gros neis » XV^e s. Hem. I, 371 — « comes Landulfus Buca Vitelli » 1137 St.-M. I, 334 ; « Rasson alle

Petite Boke » XV^e s. Hem. I, 15 — « Johannis dicti Dendefier » 1276 SL VI, 261 ; « Willeames Grodins. » 1330 ibid. III, 369 ; « Willeames Groiden » 1333 PF, 383 — « Petri dicti Croxhair » 1314 St. Hes., 89 v^o ; « Gille le croha » 1622 O Louv. (*crohâ* : qui a les dents fortes, faites pour croquer?) — « Motar Brisefier » 1357 P Feud, 560 — « Symons Crokefier » 1405 VB, 746 (*crohe-fîér*, qui croque le fer) — « Antoine le xhardé résident en henoulmont » 1585 O Sprimont ; « Loys le xhardé » 1579 ibid. ; « Hubert le xhardé » 1621 O Louv. ; « Michy le xhardé » 1665 ibid. (*hârdé*, brèche-dent) — « Henri Longueorelhe » 1367 St.-M. II, 213 — « Weron, fil le Chenut de Montegnees » 1312 SL III, 117 — « Jakemins li Polhus » 1289 VB, 277 ; « Johans li Polhus, de Retines » 1308 ibid., 323 (*poyou*, poilu) — « Lambins de Ambresin ke on apele li tondus » 1240 WILM., *Dial.*, 136 — « Jacobus dictus Morialz » 1314 PF, 30 (*morê*, more, au teint basané) — « Thieri le brun de Flemale » 1299 SL II, 544 — « Piron Le rosseau demorant a pont Damer-court » 1579 O Sprimont — « Johans li Gris » ± 1250 VB, 9 — « Bodechon li Noires » 1370 VB, 564 — « Stephani dicti Jolit » 1314 PF, 398 (moucheté, de plusieurs couleurs) — « le xhallet Giolet » 1586 O Sprimont (*halé*, boiteux) — « damme Juwette alle courte coxhe » XV^e s. Hem. I, 402 (à la courte cuisse) — « Wautier Longhejambe » 1344 LAHAYE, *Inv. des chartes de Saint-Jean*, I, 193 ; « Colini dicti alle grosse jambe » 1358 SL IV, 268 ; « en terrois de Geneffe en liwe condist alle rualle belle jambe » 1303 P. en I. XIV, 15 ; « Colette belle jambe » 1501 *Topon. de Jalhay*, 71 — « Bertrand le Kakeleur » 1342 PF, 478 (cagneux. Ou nom de métier?) (1) — « Ernechon Blancqpiet

(1) « Quid? mnl. *kaeckel* « pot de terre »? Ou d'a. w. **kak'ler* (cf. *hak'ler*, *chak'ler*) « rire aux éclats »; cf à Cumières : *câclaïe* « éclats de rire ». (Note de J. HERBILLON, qui ajoute cette mention : « Lambertus de Rocourt dictus le Kakeleur » 1345 PFEUD., 156.)

de Verlaine » 1338 PF, 442 ; « le maison Colin Gros piet » 1331 SL III, 393 ; « Johannes le Plaspiez de Montegnée » 1344 PF, 404 ; « Gerard Bealpiet » 1282 VB, 254 — « Colon passe en fesse » 1330 VB, 397 ; « Colart Passefesse de Fragnees » 1364 et 1391 *ibid.*, 391 et 692 (lire *pass-è-fesse*. Quel rapport avec *hi-fesse*, qu'invoque une note de J. HERBILLON? De guingois?) — « Nicolaus dictus Colin li Veis » 1314 PF, 6 ; « Johannes dictus Gros veis de Leski » 1314 *ibid.*, 4 (voyez DL *vét*) — « Johannes Noires Coulles piscator de Brechou » 1314 PF, 132 ; « Johanne de Lens dicto Platecoulles » 1322 *ibid.*, 258 ; « feu Pirott dit Plattecoulle » 1497 VANNÉRUS, *Le livre de Justice de Bastogne*, II, 3 (*neûrès coyés, platès coyés*) — « H. le Mulnier le joesne dit Blanckul » 1481 *ibid.*, I, 22 — « feu Johan a crosse, de Dollembreux » 1578 O Sprimont (= aux béquilles) — « Lambier le mesiaux » 1303 P. en I. XIV, 27 (= le lépreux) — « Godefroid Fresé » 1760 Archives de Sainte-Croix (*frèzé, grelé, marqué de la petite vérole*) — « Petrus, sacerdos sancti Petri Leodiensis, dictus Largefoide » 1259 VB, 154 ; « Piron Largefoit » 1269 *ibid.*, 195 (= *lâdje feûte*. Mais J. HERBILLON, observant qu'il s'agit de prêtres, expliquerait par « à la foi vive ». Comparez l'église Sainte-Foy à Liège, en w. *Sinte-Feû*) — « Johans le beghe » 1303 P. en I. XIV, 17 v° ; « Cloes le begon » 1590 Sprimont (= le bègue) — « Johans li muweas » 1272 WILM., *Dial.*, 80 (= le muet) — « Jehan de Haley c'on dit le camus » 1352 *Cart. de la commune de Namur*, 21.

Particularités morales :

« Johans li bons » 1250 VB, 11 — « Gerar le Mavais de Lymont » 1350 SP, 206 ; « Johan le mava » 1579 Sprimont — « Missardo Bonvarlet » 1322 PF, 46 ; « la terre Bonvalet » ± 1250 VB, 11 — « Gilbins Bonne Chose » 1294 *Cart. de la commune de Namur*, 117 ; « Gerars ditte Bonnechoize »

1325 SL III, 277 — « Mathy malgens » 1661 O Olne (= *mâle djint*) — « Giellet mal Johan » 1557 O Lantin ; « Johan dit maljehan » 1571 *ibid.* — « Cortil Malparlant » 1530 O Fexhet-Slins — « Johannes li courtois » 1314 PF, 139 ; « Hanneckinet Malcortois de Fragnees » 1352 VB, 465 — « Colins li Malaisiez » 1314 PF, 163 ; « Mathias li Malaisiez, opidanus Hoyensis » 1325 *ibid.*, 307 (*malâhi*) — « Johans con dit li Aviseis » 1308 VB, 325 — « Rigaut ly sayves » XV^e s. Hem. I, 367 (*sêve*, de *sapiu*, sage ; sens perdu) — « Jehan le Sutil à Jupille » 1474 *Topon. de Jupille*, 325 ; « Mathy le Suttu » 1573 O Juprelle (*sûti*, subtil, intelligent, malin) — « Jehan le sot » 1353 P Feud, 498 (= fou) — « Thumas dit Malproveit » 1323 SL III, 248 (*mâ-prové*, éhonté) — « Martin le gaudisseur » 1685 O Saint-Severin ; « maison audit Saint-Severin, que l'on dit la maison du gaudisseur » 1713 *ibid.* (joyeux drille, amoureux) — « Fastrardus dit le Stroit » 1279 LAHAYE, *Inv. des chartes de Saint-Jean*, I, 103 (= précieux, mignard ; cf. *fé li streüt*. J. HERBILLON interpréterait par : avare, ladre) — « Henris Saligos » 1269 VB, 193 ; « Hanet Saligos » 1293 SL II, 525 et 533. Sur « saligaud », voir l'article de L. MICHEL dans *Mélanges Haust* p. 281 et suiv., et les remarques de MAUR. PIRON dans *BTD*, XIV, 391-2 — « Servais le falloux » 1600 O Louv. ; « Andry le fallot » 1622 *ibid.* ; « Jean le fallot de Louveigné » 1665 *ibid.* (falot, plaisant?) — « Petrus dictus le Grongeuhs » 1272 VB, 203 ; « Jehan Grogneteal de Wandre » 1380 *ibid.*, 637 ; « Jean Thiriari dit grougnet, 1604 O Louv. (grincheux) — « Stevenote le Songieres » 1318 PF, 215 ; « Missart le Songeriau » 1335 *ibid.*, 426 (songeur ou, selon J. HERBILLON, soigneux) — « Wilhe dis Ducet » 1359 SP, 254 — « Robins, c'on dit Doubieux » 1303 BORMANS, *Cartul. de Saint-Denis*, 70 (*dîbieûs*, grognon, ronchonneur?) — « Johannes de Givogne dictus li eswareiz » 1315 PF, 35 (*èwaré*, égaré, étonné) — « dans Jakemes de Huy, dis li gais moines » 1322 VB,

362 — « Giles li Prechieres » 1268 VB, 375 ; « Annes, ditte li precheresse » 1326 *ibid.*, 191 (frère-prêcheur ; ou bavard(e), comme dans *fé l'prêcheu*) — « Johans li wihos » 1332 PF, 413 ; « Jehan le Wiho de Herstal » 1346 VB, 439 (= cocu) — « Pasque le pochaire » fin du XVI^e s., à Louveigné (= écorcheur, équarisseur ; ou terme d'injure synonyme de *cay'teû*?) — « la veuve Lagaly » fin du XVII^e s., à Stavelot (*agali*, élégant, gentil) — « Gerardum de Ponte, incisorem, dictum le Pourit » 1261 VB, 167 (*poûri*, paresseux).

Surnoms d'origines diverses :

« Jacquemin Bellarmeie » 1303 P. en I. XIV, 47 v^o ; « Jakemien Belle Armeit » 1397 VB, 725 — « Gilhe Bechemoxhe » XV^e s. Hem. I, 431 (= **bêche-mohe*, litt^t bèque-mouche ; comparez *bêche-fier*, pivert, et le fr. bèque-fleur, bèque-bois) — « Johan Blanbastons » 1531 O Fexhe-et-Slins — « Pierre le Calmadray » 1725 O Louv. (*calmadrê*, gamin, galopin ; DFL s. v. gamin) — « Arnoldus dominus, dictus le cawesins » 1304 Hem. II, 37 (Note de J. HERBILLON : « C'est l'a. fr. *caorsin*, habitant de Cahors, prêteur à gages. « Lombards, cawersins, juiff ne gens estranger prestant à uzure » lit-on dans les *Ordonn. de la principauté de Liège*, I, p. 151. On prononçait *caw'sin* ») — « Jean le daggelier de Spa, 1621 O Louv. ; « Jean le Daggue » 1622 *ibid.* ; « Jean le daggly » 1632 ; « Pier le dac » 1674 *ibid.* (**dag'li*, fabricant de dagues) — « Henrico dicto Damage » 1248 VB, 126 (Note de J. HERBILLON : « Sans doute a. fr. *domaige*, a. w. *damage*, domaine ; encore en lorrain : *damage*, carreau de la mine ») — « Petro dicto l'Enfant » 1283 — « Johan le Famelheur » 1368 VB, 560 (*famieûs*, affamé ; DFL s. v. affamer) — « Pires ale farine » 1296 SL II, 533 — « Johan le Goddon » 1643 (quid?) — « Lambers grawetaus » 1303 P. en I. XIV, 71 v^o ; « Johan Grawelhon » 1356 VB, 474 ;

« François Graweteaz » 1631 *ibid.* 499 (dérivé de *grawé*, fouiller, tisonner) — « Johan, me filh, dit Haseit » 1282 VB, 254 — « Petrus dictus Karos... Petri dicti Karot, 1250 VB, 128 — « Piron Maxheywe » 1419 VB, 716 (= *mahe-êwe*, trouble-l'eau?) — « Chis messires Anthone fut surnomeis Mailhés, par tant qu'il brisat ses armes d'one ourle de malhés » Hem. I, 445 (Par « ourle de mailhés » entendez : filet de mailles ; cf. le fr. *orle*. Il faut sans doute supprimer l'accent mis par l'éditeur) — « Pier le mort. » 1744 O Louv. — « Isabelhon, filhe Colin dit Niveie » 1348 VB, 443 (*nîvaye*, neige) — « Martin le pistollet » 1631 O Louv. — « Jacque le pollacq, dit du moulin » 1680 O Louv. (= polonais) — « nomée. damoysele Prisonette, partant qu'elle fut engendrée en temps que ses peires gisoit en prison » Hem. I, 93 — « Waide Jean Retrouvé dit Revenu » 1666 *Topon. d'Ayeneux*, 377 — « Libotes condist Tabars » 1335 *Bull. de la Comm. royale d'Histoire*, t. 106, p. 378 (Note de Jos. WARLAND : « On pourrait songer au bas lat. *tabardum*, *tabardus*, *tabarrus*, *tabartum* (Ducange), v. fr. *tabard*, -t, -s « manteau long, de grosse étoffe », moyen néerl. *tabaert*, flam. *tabbaard*, *tabberd* « robe des hommes de loi », *tabberdman* « robin » etc., dont l'étymologie est d'ailleurs inconnue ». J. HERBILLON, observe que « tabars » n'est pas rare comme sobriquet ; qu'il est n. de personne en pays flamand et d'enseigne à Louvain : « Henric in den tabbart » 1390 ; qu'il y avait une « Tabbarstrate » en 1423 à Tongres) — « Johans dis li oncles de Bierses » 1639 VB 734 — « Henon, c'on dist le Natiers » 1353 *Cart. de la commune de Namur*, 23 (fabricant de nattes? Ou terme d'injure : *nati* ou *grande nate* ; voir DL *nate*) — « Bodechon le penna de Fantin » 1567 O Esneux ; « Gielet le pennan [lire *nau*?] de Fantin » 1578 O Sprimont (quid?) — « Jacque François Piedsel » 1760 Arch. de Sainte-Croix (*pid d'sé* ; peut-être d'une enseigne) — « Albertus li Potons » 1200 VB, 14 (*ponton*,

bateau de rivière?) — « Giles condit Skerbote » 1335 *Bull. de la Comm. royale d'histoire*, t. 106, p. 380 (lg. *harbote*, nam. *scarbote*) — « dame Beatris Skilhette » 1303 P, en I. XIV, 70 ; « Johanne dicto Schilhet, publico notario » 1361 SP, 261 (*hiyète*, sonnette?) — « Johannes Spigot de Fexhe le Frareuse » 1349 PF, 408 (*spigot*, 1. coin en fer, 2. bout de cuir remis à une semelle) — « Masson dit Tarkas » 1282 VB, 254 (quid?) — « Petrus dictus Taktak » 1340 PF, 30 (onomatopée à syllabe redoublée) — « Johan dit Taxhelot » 1326 VB, 279 ; « Gielet le Toxhelet » 1660 O Olne (Pour J. HERBILLON; diminutif de « taxhir » (1), nom de métier, lequel serait dérivé de *tahe*, poche) — « Noel le Trocquette » 1700 O Louv. (*trokète*, jumeaux) — « Arnuldus dictus Vairons de Jehaing » 1317 PF, 34 (qui a les yeux de couleurs différentes?) — « Rigaut le Rostit » 1345 P Feu., 373 — « Jehan le Vrai Dieu » 1349 P Feu., 361 ; « Jehan Vraydieu » 1357 *ibid.*, 580.

III. A travers le Bottin

L'étude des n. de familles peut être abordée de plusieurs biais : on fait ici une incursion à travers les répertoires d'adresses. Il y a plaisir et profit à rapprocher les noms offrant une certaine conformité de sens ou de forme, à supputer leurs origines, à les identifier à travers leurs graphies parfois bizarres, à distinguer les homonymes, à rapprocher formes anciennes et actuelles quand c'est possible.

Le jeu n'est pas sans péril. L'orthographe des n. de famille est défectueuse à l'extrême. Ils sont francisés totalement ou, pire encore, en partie seulement. Transcrits d'après les habitudes françaises, on les prononce à la française. Même au village, pour montrer qu'il connaît son

(1) Cf. : « Gerard li Taxhier, mercier » 1371 SL VI, 145.

rudiment, le même individu, suivant qu'il patoise ou frans-quillonne, dira : *on m'lome Fiyâsse* ou Je m'appelle **Fiasse** ; *c'est mi Clâskin* ou je suis **Claskin**. En général les formes orales sont refaites sur l'orthographe. La transcription ne traduit que rarement la quantité des voyelles ; elle est très parcimonieuse des signes d'accentuation graphique. Faut-il lire **Kaye** ou *Kâye*, **Gamette** ou *Gâmette*, **Bodet** ou *Bôdet*, **Troquay** ou *Trôquay*, **Lakaye** ou *Lakêye* ?

La notation des consonnes entraîne moins de difficultés : encore faut-il être averti pour reconstituer la prononciation authentique de **Mauxhin**, **Khayard**, **Brixho**. Devant **Cleinge**, on hésitera entre *klègn* et *clintche* ; **Lorigenne** sera Lorigène ou Loridjène. Qui soupçonnerait un *l'ây'hé* sous la livrée **Laixheau** ?

La prononciation courante est donc rarement à retenir. Le plus sûr, quand c'est possible, c'est le recours à la toponymie de transmission orale : les n. de personnes s'y sont cristallisés sous leur forme originelle. Dans un petit village d'Ardenne on retrouvera la forme traditionnelle *l'wèsse* de **Lhoest** (1), qui s'écrit de huit manières différentes. D'aventure, un *pré Mâcâ* à Esneux révélera qu'il y a place, à côté de **Macar** représentant Makaire, pour un *Mâcâ* issu d'un primitif Malcar ; qu'une heureuse fortune nous mette en présence d'un Malcar en 1350, et voilà un nom élucidé quant à sa forme, sinon quant au sens et à l'origine.

Il est rare que le hasard fasse si bien les choses et le danger reste grand de s'égarer. Mais les périls arrêtent rarement le voyageur curieux de paysage ; s'il s'entoure des sûretés dont ils est capable, on lui pardonnera maint écart, s'il ne va pas jusqu'à confondre, en cours de route, **Mainfroid** avec main froide et **Votion** (2) avec... *vôtion*.

(1) L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 252.

(2) Variante graphique de Wathion, Wauthion, dérivés de *Wâti*.

Dans bon nombre de cas, on a tôt fait d'identifier le nom avec son équivalent français ou de le ramener à sa véritable forme wallonne. La difficulté est d'éclairer les origines : pourquoi tel individu, à tel moment du passé, a-t-il été surnommé **Bondroit**, **Bataille**, **Berwette**, **Choisi**, **Janvier**, **Jourdevant**, **Gelée**, **Hauteclair**, **Lemal**, **Mariage**, **Lemort**? Le saura-t-on jamais?

On rangera dans une première catégorie des noms à sens transparent :

Bacus, **Bacu** (qui a les jambes courtes) — **Baguette** — **Balheur** — **Barras**, **Bara** (bélier) — **Berwette**, **Berwoitte** (brouette) — **Bienfait**, **Malfait**, **Parfait** — **Bigaré** — **Binamé** — **Bareau** — **Bataille** — **Bazard** — **Bay**, **Bayar**, **Baar**, **Bayaux**, **Bayot**, **Baillot**, **Baillet**, **Bayet** (de couleur baie) — **Begasse**, **Pegasse** (bécasse) — **Blondeau**, **Blondiau**(x), **Blanciaux**, **Leblond** — **Bonaventure** — **Bonnet** (fr. bonnet ; ou réduction de **Ribonnet**?) — **Bondroit** et, par métathèse, **Brondoit** — **Boncour** — **Bonnecompagnie** — **Bonnécuelle** — **Bonsang** — **Bouf**(f)lette (personne bouffie) — **Bourseau** (*boûrsé*) — **Briquet** — **Broquet** (*brokète*) — **Brisy** (*brîhî*, *brisé*) — **Brocal** (*brocale*) — **Burnay**, **Burniaux**, **Burniat**, **Bruneau**, **Burnelle**, **Burnet** (brunet) — **Cabus** — **Cadet** (un « as ») — **Camus** — **Carré**, **Quarré**, **Lequarré** — **Cortin** (courtaud, trapu) — **Chandelle** — **Chardon** — **Chartier** — **Choisis**, **Choisy** — **Clajot** (*cladjot*, glaïeul sauvage) — **Compère** — **Content** — **Corroye** (*corôye*, courroie) — **Courtois**, **Courtoy**, **Courthoy** — **Courtejoie** (antonyme : « Robekins fis Grandjoie de Aloir » 1355) — **Crochet** — **Croufer** (*crou fiér*, fonte de fer) — **Destiné** — **Fiévez**, **Fivet** (*fivé*, fieffé, pourvu d'un fief) — **Ferette** (ferret) — **Fiasse**, **Legendre** — **Fils**, **Lefils**, **Monfils**, **Fifi**(s), **Grandfils**, **Gro**(s)fils, **Groffy**, **Longfils** — **Finceur** — **Fort**, **Lefort**, **Forthomme** — **Fortmatin** — **Gaillard** — **Gelée**, **Langelé** — **Gauché**, **Gauchez** — **Gatez** — **Jeandarme**, **Gendarme** — **Gendebien** —

Gentil, Legentil, Jeanty — Germeau — Grignard, Grignac, Grignet — Grisard, Grisay — Grogna, Grognard — Grodos — Groulard (*groûlá*) — Gromet (*groumèt*, garçon meunier) — Hardy — Hauteclaire, Hauteclerc (*hôt-è-clér*) — Hazard — Hesse (échasse), Hazette (petite échasse) — Hodé (*hòdé*, échaudé) — Des n. du calendrier, Jean est celui qui apparaît, dans les n. de familles, avec le plus de marques distinctives : Beaujean, Blanjean, Maljean ou Majean (mauvais Jean), Grandjean, Gro(s)jean, Peti(t)jean, Jeunejean, Neujean, Vieujean, Maitrej(e)an, Henrijean — Jeuniaux, Jon(n)iaux, Juniaux, Jauniaux (*djôné*, jouvenceau) — Joli, Joly, Jolli, Jolly, Lejoly, Joliet (*djoli* : marqueté, tacheté) — L'Homme, Lhomme, Bellehomme, Bonhomme, Bo(u)nameaux, Fort-homme, Franchomme, Prudhomme, Sagehomme ou Lesage ou Sapiens — Joyeux — Jourdevant — Journée, Journez — Labalue (*âbalowe*, hanneton) — Lainé, Lainez — Laloï — Lamouche, Mouchet(te) — Lamoureux — Lamy — Landurcy (l'endurci, ou bien de Landrecy, hameau de My?) — Lapaille — Lassaux (*sâ*, s. f. saule) — Laverdeure (la verdure) — Lebeau, Libeau — Lechantre, Lechanteur, Chanteux — Ledouble, Ledoupe — Ledocte — Leduc, Lecomte, Lepape, Leroy, Lesire, Leseur, Monseur, Moncheur, Damoiseau(x), Damseau — Ledur — Lefer — Lefin — Lefranc — Legrand — Legras — Legros — Lelarge — Lehaire (emprunté du flamand *heer*) — Lepouce — Lerond — Lescèque (le sec) — Legraye, Legrée, Legraie (*grêye*, grêle, mince) — Leheureux, Lheureux, Laoureux — Lejeune, Levieux — Lelaurain (le lorrain) — Lelièvre — Lemal — Lemenager, Menage — Lemauvais — Lemoine, Récolet — Lemort — Lenfant, Lesenfant(s), Desenfants — Lebrun, Lenoir, Leblanc — Lepère — Limère (la mère) — Lepersonne — Leriche — Leruse, Lerusse (*rûsse*, russe) — Levêque, Levecq — Lhermitte — L'Honoré (avec l'article, comme à Verviers, à Virton) — Longtain (longtemps) — Louvrier —

Malevez — Mauconduit (mal conduit) — Malherbe — Mambour (tuteur) — Maqué (toqué, timbré) — Marlier, Marly (marguillier) — Massac (massacre) — Merveille — Mestré, Mestreit, Mestrez, Mestreiz, Lemestré(e), Lemestrez (ménestrel) — Moineau(x) — Mordant — Mossay, Mossiat, Mosseray (*mossé, mos'rê*, mousse végétale) — Mouchon (oiseau ; forme namuroise) — Moxhet (émouchet) — Musette — Musique — Naveau (*navé*), Navet(te) — Noiset(te) ; Neusy (*neúhî*) — Neveu — Nivaille (neige) — Papart, Pouppart (*pâpâ*, poupard, poupon) — Laperche, Lepiece (*pièce*, forme namuroise de perche) — Paix, Paye (paix) — Parant, Parent — Paternoster, Paternotte — Payant — Pelerin, Pellegrin — Périlleux — Pommier, Poirier, Prunier, Noyer, Sapin, Lepine — Puissant — Purnelle (*purnale*, prunelle, fruit du prunellier) — Poulet, Polet, différent de Paullet — Randaxhe, Rondache, Rondas (*randahe*, vigoureux) — Rapaille (*rapaye*, canaille) — Reculé, Reculez, Reculer, Requilé, Requilez (*rè(s)coulé*, reculé, arriéré) — Redot(t)é, Redouté, Leredotté — Réveillon — Rongé, Rongy — Sallé, Salée — Sarlet, Sarlette (*sârlète*, salière) — Sodart — Souka (**soukâ*, qui cosse, donne des coups de cornes) — Sœur, Sour — Soudain — Souris — Tahon (taon) — Tarte (*tâte*, tartine) — Taye (*tâye*, aïeul, bisaïeul) — Letiexhe, Letihon, Letixhon, Tihon, Tixhon, Tychon — Tobac — Tourment — Vaillant — Vieutemps (fidèle aux usages périmés, vieux jeu) — Vigoureux, Vigreux — Voisin, Bonvoisin.

On groupe ci-après un certain nombre de patronymes d'identification moins aisée, ou dont l'origine reste confuse en raison de l'homonymie ; d'autres aussi qui appellent un bref commentaire :

Labay, Labaye, Labeille, Labeye, Labie, Labye, Delabbé, Delaby doivent s'interpréter : (de) l'abbaye. Ils diffèrent

de Labaille : (de) la barrière et de Dabée, Dabeye, avec *a* long : d'Abée(-Scry):

Bada : création populaire de résonnance moqueuse. L'emploi qu'en ont fait les auteurs du *Voyèdje di Tchaudfontinne* (1757) explique sa vogue pour désigner une sottise, une évaporée.

Baron peut être le titre de noblesse ou avoir le sens de mari : « Robiers li barons Cristine... Robiers li maris Cristine » 1250.

Lebecq(ue), Bechet, Bechoux, Becu, Becue : de *bèch* et dérivés *bèchèt(e), bèchou, bèchowe*.

Lebègue, Beghin, Beghon, Beguin : de *bègue*.

Blokiau : *bloké*, personne courtaude et massive (DL).

Boileau, selon DAUZAT (1) aurait, par antiphrase, le même sens que Boivin. L'explication vaut-elle chez nous, où l'on a « Boycervoise » avec sa réplique thioise Dringebier »? (2) — On prononce couramment *Bwèlô* : il y a une *coûr Bwèlô* à Ougrée (3). La prononciation wallonne s'est maintenue dans deux n. de lieux : il y a un *pré beûlêwe* à Sougné-Remouchamps et, entre Ouffet et Warzée, un *fond d'bûlêwe* avec l'*û* condruzien. Comme nous sommes, ici comme là, en pleine région calcaire aux excavations où l'eau s'engouffre (4), on interpréterait à première vue : (sol qui) boit l'eau. Il n'en est rien. Pour le l.-d. de Warzée, neuf mentions d'archives sur dix présentent *bûlêwe* en fonction de génitif synthétique ; une seule, de la fin du

(1) *Les noms de personnes*, Paris, 1925, p. 97.

(2) Voyez p. 241 ci-dessus.

(3) On dit à Esneux, d'un objet bon pour la rikète : *C'est come li ponton da Bwèlô : li jâreût on noû bwêrd èt on noû fond.*

(4) Remouchamps a sa « vallée des chantoirs » ; quant à Warzée, nous lisons dans le fonds de Bernardfagne (Reg. III, f^o 103) : « une piece de terre extante alle cantoire, joindante d'amont alle voye de Huy et vers Ardenne aux S^{rs} de St Trudo. »

XVIII^e s., a la construction prépositionnelle, qui est donc récente (1). Les Boileau comptaient parmi les familles nobles de l'Ardenne liégeoise et du Condroz, où ils étaient propriétaires et exerçaient des charges variées (voyez J. YERNAUX, *Le comté de Logne*, p. 46 et D^r THIRY, *Hist. de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, t. II, pp. 300-304). — Le nom est du même type que Balbeur, Passeleau, « Fieramort » 1333, « Fiertojus » 1421.

Bonnechère, Bonnechaire, Bonnesir, Bonsir, Boncir. Le sens archaïque de « tête » s'est maintenu dans *pwèrter freûde cîre faire froide mine*.

Bouf(fe)tay : *bouf'té*, briquet, étui à aiguilles ; forme altérée de *bouh'té*, lequel survit dans les n. de lieux avec le sens de son équivalent « boqueteau », d'où **Debouxhtay**.

Boxho : *bok'hô*, hareng saur ; J. HERBILLON signale une « terre le bockho » 1611 à Kemexhe. Notons que *Bok'hô* est aussi le n. wallon de Bocho, dépendance de Baelen-sur-Vesdre ; voyez HAUST, *Enquête sur la topon. wallonne*, p. 11.

Brisco(t), Brisko(t), Briscaut, Brixho, qu'on prononce couramment *briskô*, *briksô* est évidemment *brîhe-cô*, brise-cou. Il existe comme l.-d. à Waimes, à Amermont-Stavelot, Érezée etc. On comparera *Ron-cô* (rompt-cou) à Grand-Halleux. — De formation analogue : **Brisbois** ; « Brichebo » est un l.-d. de Vezin, « Briexbois » à Liège ; voir, sur ce dernier, J. HAUST dans le *Bull. de la Comm. d'Hist. du Pays de Liège*, t. II (1940), 322-23.

(1) Tableau des formes : « fond boyleawe » 1514 (B) ; « item sur hennu trois iournalx iondant a fond Beullieawe... a fond beuleawe d'avâl » 1549 ; « en fond boy leawe a cœr ded^t fond » 1563 ; « en fond boiz leawe » 1564 ; « en fond buleawe » 1571 ; « au deseur du fond Boileauwe » 1626 (B) ; « fond Beuleau » 1648 (B) ; « le fond Boileaux » 1726 (B) ; « fond de Boileau » 1784 (B). — Les textes suivis de (B) nous sont fournis par M^{lle} BOVY, auteur d'un mémoire de licence sur la toponymie d'Ouffet.

Carpay, Carpeau(x), Carpiaux : *cârpé*, litt^t petite carpe, jeune garçon. « Hubin Carpiau » 1350.

Causin : *gaw'zin*, gamin, freluquet.

Cawet dérive de *cawe*, queue ; *cawète*, cordon. **Qewet** : *kèwète*, forme verviétoise. **Couez** : qui porte la queue de cheveux tressés.

Chalsèche : forme cadastrale du n. de lieu *tchârsètch* de Pepinster.

Chard'homme : qui mange de la chair humaine, anthropophage?

Cauvin, Chauvin doit se lire *tchâvin* : Plaineveaux a le l.-d. *tchâvétchamp*, « chavinchant » en 1709. Nom identique à celui du Réformateur Calvin et à celui de Nicolas Chauvin, qui a donné le fr. « chauvin ».

Cleingne : variante orthographique de **Klein, (De)kleyn**, qui est le flam. klein, petit. « Gerard Clenge » 1659 ; « Jean Clenge » 1676.

Clerdaint, Clerdent, où J. FELLER (BTD, IV, 256) voit une forme réduite de Collardin nous paraît désigner une personne aux dents blanches. Rapprochez **Ledent, Ledain, Grosden, Grosdan**.

Clignet : forme masculine de *clignète*, clin d'œil. « Pierre de Braibant dit Clignet » (Body).

Cocaiko, Cokinko : onomatopée équivalant à cocorico. Notons le l.-d. *cokéko* à Saive.

Cochet : *cotchèt*, bloc de houille.

Coq, Coq, Lecocq, Coquai, Coquelle, Coquette, Coclet, Coquelet « Johan Kokelet » 1320 ; « Jehan le cokea » 1625. — **Decocq** peut se lire *dè coq'* et provenir d'une enseigne, ou c'est la réplique flamande de Lekeux, cuisinier.

Cœurderoie, -oy : cœur de roi, ou bien jeu de mots sur le *roy di cœur* du jeu de cartes (1).

Contraint, à Verviers, n'est pas une francisation maladroite de *kitrêt*, mal bâti, difforme. Le l.-d. *Contranhé* à Libin semble donner raison à J. FELLER qui voit dans le patronyme une forme dialectale de *Gund-hramn*.

Cougnét : *cougnèt*, coin à fendre le bois. Sens obscène?

Crahay, Krahay : *crahé*, escarbille ; par méton., corbeau. Sobriquet donné à un marchand de charbon.

Croibien : qui abuse de la formule « Je crois bien? »

Cromps, Lecrompe, Lecromps, Crombé, Crombez se rattachent à *cron*, courbe, bancal, emprunté du germanique. Comparez : *crons-o(hés)* et les n. de lieux *cronmoûse, cronwé* (Dalhem), *crontchamp* (Francorchamps, Fosse-lez-Stavelot), *crome hêse* (Cornesse).

Crustin : forme liégeoise du prénom *Chrétien*. Le féminin est *Cristine* : « Christine, dite Chrétienne, de Salme » Body. Formes flamandes correspondantes : **Christiaen(s), Christian**.

Decoquibus : sobriquet d'un régent de collègue.

de **Grady**. « Piron des trois Greis » 1466 ; « Colard des trois Greis » 1473 ; « Henri de Grez, dit Gradi ou Gradu » 1560.

Demarteau : d'une enseigne ou d'un n. de lieu. Sans sortir de la province de Liège, on relève à *mårté* entre Spa et La Reid, à Theux, à Chevron ; à *noû mårté* à Polleur. Souvenirs d'anciennes usines à fer.

(1) « Cœur de roi est possible. Mais cp. aussi l'anglais *Corduroy* « velours côtelé », qu'on tire du v. fr. *corde du roy* où corde signifie « grosse étoffe de laine ». Terme de métier? ou simplement francisation hypercorrecte du wallon *corôye*? » (Note de J. WARLAND.)

Comme nos **Dieudonné**, les Daudet de France seraient, selon J. FELLER (BTD, IV (1930), p. 259), des « dons de Dieu ». Nos **Daudet**, **Daudey**, **Dodet** viennent à coup sûr d'Odet (*ôdè*), dépendance de Bois-et-Borsu.

Demoitie, **Demoitelle** : *dè mwètèye*, du milieu.

Dernier : cadet de la famille.

Didelot : dérivé de Didier.

Disier n'est pas un doublet de Didier comme le dit J. FELLER (BTD, IV, 251). Il faut lire *d'izièr*, d'Isier, commune de l'arrond. de Marche.

Drèze, **Draize** serait selon FELLER (ibid., 274) une réduction de Andries, lequel existe sous la forme **Andrès** à Verviers. Mais à Esneux on dit *amon Drèze* et d'autre part **Derèze** existe à Liège, et **Rees** à Verviers, ce qui nous conduit à *dè rése*, Rhées, dépendance de Herstal.

Favette : fauvette ou féverolle?

Flamaxhe : flammèche.

Fortemps : qui agit souvent *foû tins*, à contretemps?

Frémineur : lire *fré mèneû*. **Mineur**, **Lemineur**. On dit encore *às mèneûs* pour désigner l'église Saint-Antoine, voisine de la Cour des Mineurs, où s'élevait un couvent de Récollets ou Frères Mineurs.

Frisée, **Frisaye** : *frèzèye*, marquée de la petite vérole.

Froidbise : plutôt qu'à l'expression *pwèrter frèûde bihe*, c'est à un n. de lieu qu'il faut penser : *frèûde biche* à Warremme, *frède biche* à Amay, *frède biche* à Andenne.

Froid(e)cœur, **Neufcœur** : on a pris *coûr*, lat. *curte*, pour *coûr*, cœur. Comparez de **Froidcourt**.

Gadisseur : *gâdisseû(r)*, joyeux compagnon, amoureux. A Esneux on prononce *Gâdisseûr*, mais *Gâdisscèr* quand on parle français.

Gaignage, Grandgaignage. Au fr. gagnage, pâturage pour bestiaux, correspondent, pour la lettre, *wangnèdje, gagnèdje*. **Wagneur, Wagneux** : laboureur. L. REMACLE relève à La Gleize « Johan le waigneur » 1581, « Pierre le gaigneur » 1642; comparez le fr. Legagneur, Legagneux et les formes du w. archaïque : « Johans li Gangnier, li vigneron, citain de Liege » 1380 CVB, 649; « Johans li Gangnerais, li vingerains, citain de Liege » 1366 *ibid.*, 530; « Hanes, fis jadictle Wangneresse » 1397 *ibid.*, 726. On rapprochera encore une *wède mǎ wangnêye* et les « vingnes mal wangnées » de la *Topon. de Jupille* (pp. 297 et 334), ainsi que la Rue Malgagnée à Saint-Nicolas lez Liège.

Gaudin : lire **gaw'din*. Voyez DL *gaw'der, gaw'dieûs*.

Gayet : forme masculine de *gayète*, « gaillette »? Ou *gayèt*, jeune taureau?

Ghaye, Legay, Legaie, Legay : malgré la prononciation *guêy*, qui est courante, plutôt que *guêye*, gai, il faut lire *gâye*, bien mis, bien vêtu; comparez *lu gây* à La Gleize.

Godfrinon : Godfrin + on; ou juron déformé, du flam. *got'fèrdom*.

Graftiau : **graw'té*, de *graw'ter*, — instrument pour fouiller le sol, pour tisonner.

Grayet : dimin. de l'adjectif *grêye*, grêle.

Grenier, Greinier, Gurny : marchand de graines à semer. « Henry le Gurny de Stembert » 1675 Louv.

Xhaard, prononcé *Hayâr* au village : *li pus' Hayâr* à Aywaille. Les étrangers disent *Gza(y)âr*. C'est sans doute l'équivalent du fr. hagar. Une forme ancienne : « le cortil qui fut xhaillair » 1534.

Houbotte : dérivé de *Houbêr*, plutôt que *houbote*, hutte.

Husay : (*djône*) *hûzê*, évaporé, éventé. Ou, peut-être, du n. de lieu *heûzê*, lieu où croît le houx.

Janvier, Février, Mars, Mai, May(?), Paque, (De)noël, Lété, Daoust, Daoût (« Renard d'Aoust » 1350), **Bonniver, Bonhyver, Bonhivers, Bontemps** (*bon tins*, printemps) : personnes nées à ces époques de l'année. Comparez le flamand De Winter, l'italien d'Inverno.

Jeangette : hypocoristique de Jean. Comparez *Djôdjèt(e)*, de Joseph.

Joay, Joway, peut-être **Jowa(t)** : *djowé*, joyau.

Jupsin : *djupsin, djoupsin*, bohémien, sorcier ; litt^t : égyptien.

Kaye, La(c)kaye, Lacaille, Laquay, Laquaie, Lequay : *câye*, chiffon, atour. Ce terme a, d'après Hubert, le sens de : homme qui se conduit mal, et, à Trembleur celui de : femme nonchalante (DL). Comparez le fr. chiffe.

Keeux : dérivé de *cayé*, sens 2 (DL) ; forme verviétoise.

Lacharron : la charogne ?

Lecane, Lekane, Lecarme : *li câne*, le carme. **Lacanne, Lacan** : la canne ou la cane.

Leclair(e), Leclère : à distinguer de **Leclercq, Leklerk** emprunté du flamand (de) klerk.

Lepoutre : **poûte*, jument. Remarquer l'article.

Delescaye, Delecaille, Leschay ; la « Xhaille » était le nom d'une fontaine en Pierreuse : « Maison delle Xhaille » 1416 ; « degrés delle fontaine delle Eskaille » 1503. Comparez **Lescalier**. W. *haye*, ardoise ; *hayire*, ardoisière.

Entre **Lespagnard, Lespagnoul** et, d'autre part, **Despaigne**, y a-t-il une nuance qu'on ne perçoit plus ? Même question quant à **Lallemand** et **Dallemagne**.

Letocart : **tokâ*, péjoratif de *tokeû*, qui attise, active le feu.

Lhoest, L'hoest, Lhoist, Loix, L'Host, Lhost, Lhôte : l'hôte, lat. *hospite*. « Johan loiste » 1303, Forme vivante : *l'wèsse*, fém. *wèstrèsse* ; voyez p. 251.

Lorigenne : emprunté du fr. l'origine ?

Macar, Makar, Maquaut, Maquet, Makinay, Maquinay, Maquinet dérivent de Macaire au même titre que « Makarius dictus Makelos » 1314, « Makairs dis Makoreas » 1320. J. HERBILLON signale un *pré Macâ* à Xhendremael. — **Macar, Makar**, avec l'initiale longue comme dans *pré Macâ* à Esneux, est issu de Malcar : « Frankar Malcar » 1350. — Dans *trô Maca*, autre l.-d. d'Esneux, *Maca* semble dérivé de *maquer*, au sens originel de pilon, marteau.

BODY (p. 158) et J. FELLER (BTD, IV, 258) identifient à tort **Macoir** avec Macaire, dont l'*a* est bref. **Macoir**, qui s'écrit aussi **Maquoi**, doit se prononcer *Mâcwè* et signifie mauvais coin : *cwè(r)*, du lat. *cornu*, est fréquent dans les n. de lieux. J. HERBILLON relève, à Kemexhe, les formes « Maquoier » 1516, « Malcoir » 1519, « Macucer » 1523. — Quant à **Macors, Macours, Malcorps**, « Guillaume Malcorps » 1609, ou bien ce sont de fausses graphies de **Macoir**, qui, avant l'amuissement de l'*r*, se confondait pour la forme, avec l'aboutissement régulier de *malu-carpus*. Ou bien ces noms représentent réellement *malu-carpus*, *cwér* ayant souvent le sens d'individu : *on djône cwér, on drole di cwér*.

Mahaut, Mahiat : n. de femme ; forme authentique de Mathilde, qui est savant. « dame Mahea, sa femme » 1281 ; « nous, suer Maheal, ditte abbesse de tous li covens delle-ditte eglise delle Vaus Benoite » 1322.

Maillet : *mayèt* ; d'une enseigne. Dérivés du même primitif *mail* : **Maillot, Maillard, Maillaux**. Nous trouvons un « Colins condist Malhars delle savenire » 1292, qui revient dans le même acte sous la forme « à Colin Malhar », rencontre piquante avec ce Maillard qui a donné son nom au

jeu bien connu. — BODY (p. 62) mentionne, d'après LEFORT, un « Jean de Mailly dit Maillet » ; Mailly nous étant inconnu comme n. de lieu, nous pensons que le premier surnom est tiré d'une enseigne *« au mayî », au porc châtré ; le second surnom serait tiré du premier par jeu de mots.

Mailleux, Mallieux, Lemailleux, Mayeu, Mayeur(?) : **mâlieû*, châtreur, dérivé de *mây'ler*. « Johans le Maieleur » 1428 ; « J. le Mayeur » 1486 ; « Gielet le mayleur » 1579.

Chastreux : chauler, plutôt que châtreur ; cf. *tchâstrer 'ne tère*, chauler une terre.

Mainfroid, Manfroid, Moffroid : n. barbare composé de *man*, homme et *-frid*, paix.

Mairesse : fém. de maire ; **Mayeres, Mageres :** fém. de mayeur.

Maisse a comme diminutif **Maistriaux**, qu'on s'étonne de voir rattacher à ménestrel par J. FELLER (BTD, IV, 247).

Malchair(e) doit se lire *mâle tchâr* ; ce n'est pas un dérivé de Makaire comme le pense BODY.

Massi, Massy : *mâssi*, sale. « Gerars condist li Massit » 1335. A distinguer de **Masy, Demasy** : originaire de Mazi, commune namuroise.

Masuy, Lemasuy, Masouy, Massui(r) et le fém. **Masurelle** : de *mansuerius*, dérivé de *mansus*, manse. « Watelet, fis Henri dit Massuwier de Juppilhe » 1394 ; « Lambert le Massewy de Presseur » 1615.

Bonvoisin peut venir d'une enseigne ; cf. le l.-d. à *bôwèzè* à Dison, dont on rapprochera *al mâle vèhène* à Anthisne. Il a comme antonyme **Mauhin, Mauxhin, Mausin, Mawhin, Mohin** : mauvais voisin, lat. *malu vicinu*. « Malvesiens le berwetoir » 1377. HEMRICOURT a la forme « Mavehiens ».

Monfils, Moncousin, Monami, Monvoisin : personnes qui abusent de ces formules d'interpellation.

Moray, Moreau, Moureau, Morel(le) : de teint basané. A rapprocher : **Neuray, Noiret, Noret(?)**, **Noiroux, Noirhomme, Lenoir**.

Naway : *nawé*, noyau, ou *nawé*, paresseux.

Page, Lepà(i)ge, Le Paige : page. Comparez *èmon l'padje*, surnom à Dolembreux.

Pellemeule : à lire pêle-mêle, ou bien *pèle m'èl*, pèle-la moi? Rapprochons **Piquemil**, à lire *pique-mil*, ou bien *pique m'èl*, avec allusion obscène comme pour le précédent.

Petit, Pitit, Pitti, Petite, Petitcolin, Peti(t)jean, Peti(t)filé, Petitfrère, Petitsimon — **Petitpas** : qui marche à petit pas? Ou de *pas*, passage, comme **Depas(se), Le Pas, Malpas(se)?**

Petitgnot : déformation plaisante (*pitit gn'gno*, petit genou) de **Petiniot, Petigniot**, tiré de Petrus.

Pièltain : on lira *piè(d) l'tins*, « perd le temps » en namurois, et non *Pièrkin*, comme le suggère J. HAUST (BTD XIV, 369). Comparez *su pièltin*, l.-d. de Mozet.

Pinsmaille : pince-maille ; formation analogue à *pice-crosse*.

Poidlins ; lire : pois (graine) de lin. « Colard le Hourier, cannone de Huy, releva à Huy XX sous VI deniers de bonne monnoie de cens et XXIII poiss de lin par an sur plusieurs heretaiges gisans es terrois de Warsees, Uffey et là enthours » 1349 P Feud, 332.

Polain, Pollain, Poulain : poulain. « Item de leur sereure, mariée à monsaignor Johan le Pollen, sont pluseurs enfans, dont Johan ly Pollereaz, li ainsneis... une filhe mariée à Pollereal, fil monssaignor Johan le Pollen d'Aleur » Hem. — A côté du diminutif en *-eré*, qui n'a pas survécu, notons un autre dérivé probable, **Polinard**, avec o bref, ce qui exclut une dérivation de Paulin.

Populaire, Papelier, Poupier : peuplier. Comparez les l.-d. *às populârs* à Queue-du-Bois, « au Popelaer » 1527 et « au popelair » 1669 à Freloux. Voyez *BTD XIV*, pp. 437-8 et *HERBILLON, Topon. de la Hesbaye liégeoise*, n° 1176.

Portauwe : porte-oie, comparez **Portelance** ; ou défiguré de Porte-aux-Oies, n. de rue à Liège.

Quidonne : *qui done* ou *qui done* ?

Derestean. Le « restean » était une clôture en barres de fer et treillis, à Liège. *W. risté*. Voyez *GOBERT, Liège à travers les âges*, V, 201.

Rossius, Rossay, Roussel(le), Rousseau, Roussiau, Rosotte, Leroux, Le Roux : aux cheveux roux. **Derousseau** semble provenir d'une enseigne. — **Rouche** : rouge, d'un roux vif.

Roumieux : qui *roumêye*, rumine, bougonne intérieurement. Ou synon. de *roumiahe*, remuant.

Royen : lire *royène*, reine.

Sautier : *sav'tî*, savetier.

Scarbot : *harbote*, boîte pour la quête à l'église.

Sobotik : lire *sot botique*, si le nom n'est pas étranger.

Sor, Soret : saur et dérivé ; d'un jaune brun.

Soroge : *sorodje*, beau-frère, dont **Soronge** est peut-être une déformation.

Tahay, Taxhet : *tahé* ou *tahèt*, palet au jeu de la marelle.

Tancré n'est pas le Tancrède des chansons de gestes, comme le pense *FELLER (BTD, IV, 251)* ; c'est le nom d'une dépendance d'Olne, devenu n. de personne.

Titeux : hypocoristique de *Viteû*, Victor ; comparez *Totor*. Voyez *BTD, IX, 193-97*.

Trokay, Troquay : *trôké*, diminutif de *tró*, lat. *traucu* ; cf. le l.-d. *è trôké* à Hody, Choquier etc.

Troquet, Troquette : *trokète*, enfants jumeaux.

Troupin : Turpin, d'après DL. A pris un sens péjoratif ; *on vi troupin*, une vieille agaçante par son bavardage, ses allées et venues. « Henris turpins » 1278. Voyez VINCENT, *op. cit.*, p. 80.

Valoir : réduction de Lavaleur, sobriquet de soldat ?

Varlet, Leval(1)et, Blanvalet, Bonvalet : *vulèt, vârlèt*.
Valette : forme féminine de *valet*.

Velu : traduction de *poyou*.

Vie(i)lesse est étrange comme surnom, à côté de **Vieux, Levieux**.

IV. Vieilles enseignes et noms de familles

Les maisons de nos rues portent un numéro : c'est froid, mais très commode. Autrefois, et c'est encore la coutume au village, on désignait généralement la maison par le nom de l'occupant : chez X ; *èmon X* (1). Très souvent aussi une enseigne-devise, emblème peint ou sculpté, ornait la façade des auberges, boutiques, cabarets, établissements industriels, demeures de notables, maisons des Métiers. La stabilité sociale, la fidélité aux mêmes lieux, à la même profession, expliquent que ce fut ici la demeure qui donna son nom à l'occupant. Car maintes enseignes eurent une durée plusieurs fois séculaire : la maison du Vert Cheval de la paroisse Saint-André à Liège, signalée en 1392, l'est encore en 1652 ; le Léopard est mentionné entre 1439 et 1688 ; la Belle Côte existait dès 1392 et subsistait encore

(1) Les documents cartographiques et administratifs enregistrent parfois cet usage populaire : « mon Mierlon » 1639 (*Topon. de Rocour*, p. 109) ; « mon Jean Varlet » 1681 (*ibid.*) ; « Amon Mélan » à Voroux-lez-Liers (carte militaire) ; « Amon Delbroucq » à Rocour (*ibid.*).

en 1867. Aussi, à l'époque de la fixation des n. de familles, l'état civil n'eut qu'à consacrer un usage établi depuis longtemps.

Souvent l'enseigne servit à dénommer tout un quartier. Bon nombre de nos rues gardent le souvenir de ce passé : R. Barbe d'Or, de la Bonne-Femme, de la Casquette, du Mouton Blanc, de l'Épée, du Gros Gland, de la Poule, du Pot d'Or, de la Rose, du Vert-Bois, de la Violette, de la Sirène, Place des Bons-Enfants — les impasses Lagasse, de l'Ange, de l'Aigle Noir, Delrue, la Cour de l'Anneau d'Or, etc.

Dans la seule paroisse Saint-André, S. BORMANS (1) a relevé plus de deux cents maisons désignées par l'enseigne. En voici une trentaine à titre d'exemples : il y avait la maison de l'Aguesse, de la Baleine, de la Barbe d'Or, du Barbeau d'Or, de l'Aigle d'Or, de l'Aigle Noir, du Bœuf Rouge, du Bœuf d'Or, du Cerf Noir, du Cerf Rouge, du Chaudron, du Cheval Blanc, du Cheval d'Or, du Cheval Vert, du Crama, des Ciseaux, de la Gayoule, du Lion Blanc, du Lion Bleu, du Lion Rouge, du Lion Vert, des Trois Lions d'Or, de la Maison Bleue, de la Maison d'Or, du Mortier d'Or, du Mouton Blanc, du Muid (2), du Pot d'Or, du Rossignol, du Sauveur, du Saint-Esprit, du Tortai... Malgré échantillon d'une variété pittoresque et chatoyante que nous avons trop souvent remplacée par des Rues du Parlement, du Progrès, de la Commune, de la Mutualité, pâture médiocrement excitante pour l'imagination populaire.

(1) On met largement à contribution les *Recherches sur les rues de l'ancienne paroisse Saint-André à Liège* de cet auteur, parues dans BSLW, t. IX (1867), pp. 299-470. — Voir aussi GOBERT, *Liège à travers les âges*, passim, et A. BODY, *Les rues et les enseignes de Spa* dans le *Bullet. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. 25 (1896), pp. 191-230.

(2) En w. *li moye*. Naguère encore, on disait au village, du meunier qui fréquentait la bourse aux grains : *i va à moye tos les londis*. Notons que le DL fait le mot féminin, dans le sens toponymique.

Hors ville, c'est très probablement — et dans la plupart des cas certainement — d'anciennes enseignes qu'évoquent ces désignations de lieux, encore vivantes sur le territoire de la province : à l'*aguësse*, al *bâbe d'ôr*, à l'*alôre*, al *balinne*, al *botèye*, al *bleûve botèye*, al *burète*, às *treûs burètes*, à bon *bûveû*, à *vêrt bwès*, à *carcan*, al *clé*, al *cloque*, al *crâne*, à l'*ampèreûr*, à *blanc dj'vâ*, à *p'tit dj'vâ*, al *vète houm'rèce*, à *lèvrî*, à *dièrin patâr*, à *pèron*, à *ratind-tot*, à *romarin*, à *solo*, à *grand solo*, al *trompète*, al *barquète*, à l'*ètwele*, al *rodje creû*, à *rotche rinnâ*, al *troque*, às *treûs corones*, às *treûs rwès*.

Certains patronymes issus de là paraissent, à première vue déconcertants, énigmatiques, grotesques. Qu'il y ait des Chaudron, des Soulier, des Écrevisses, des Vercheval, si l'on remonte à l'origine, il n'y a que la malveillance et la sottise pour s'en émouvoir.

Faute de tenir compte de l'état de choses ici évoqué, ne court-on pas le risque de se fourvoyer quant à l'origine et à la signification de certains noms de famille? **Leporc**, **Leveau**, **Lebœuf**, **Leloup**, **Lagneau**, **Lognay** impliquent-ils vraiment une qualification? (1) Dans **Decock** on aurait l'article flamand; **Lecoq**, pendant thiois de notre **Le-keu(x)** (2), viendrait du lat. *coquus*, le cuisinier : en est-on sûr, puisqu'à côté de **Deco(c)q**, **Decoq**, **Lecoque**, **Le Coq**, qu'on peut lire *dè coq*, *lès coqs*, on relève aussi **Ducoq**, francisation manifeste de **Decocq** (*dè coq?*) **Dallemagne**, **Defrance**, **Deliège** indiqueraient le pays ou la ville d'origine; c'est possible, mais quelle différence mettra-t-on entre **Dallemagne** et **Lallemand**, entre **Defrance** et **François**, entre de

(1) J. FELLER, *Notes de philologie wallonne*, 1912, pp. 125-27.

(2) « *Domum Lamberti le keus* » 1315; « *Conrar le keux* » 1337; « *Aulbinet le cuisinier demourant à Bende... Aubinet Le keux demourant à Bende* » 1593 Registres Scabinaux d'Ouffet, n° 5, 14 juillet.

Deliége et Liégeois, entre Lespaigne, Despaigne et Lespaignard, Lespagnoul? Il n'est pas prouvé que tous nos Debois, Dubois, Daubois rappellent un sol boisé : ils peuvent venir, en partie, de « Vert-Bois » ou de dénominations analogues. La remarque vaut pour Delarbre, Demarteau, comme on le verra ; il y faudrait ajouter Bellefroid ; (Des)tordeur ; Defoin(g) ; Debeur, Debœur, Debure (DL *beur*) ; Delvigne, Delavignette (« A la Vignette sur le Marché » 1502) ; Defraîne, Defraigne, Defresne, Dufrenne, Dufrasne (« Au Fresne » 1595) et d'autres encore. Que dire des Dechaine, Duchène, Dechène, Duchesne, Deschesne, où la confusion de « chêne » avec « chaîne » a pu se produire? Nombre de nos patronymes auxquels on assigne comme origine un n. de lieu, nous sont venus par l'intermédiaire de l'enseigne : on hésitera à se prononcer quant à nos Dethier, Demoulin, Namur, Soumagne etc. quand on saura que Liège avait ses maisons du « Verd Thier » (1) 1665, du « Moulin d'Or », de « Namur », de « Soumagne » et bien d'autres de même sorte. Le départ est difficile à réaliser.

Parmi les n. de familles passé en revue ci-après, il en est dont l'origine indiquée est incontestable ; pour d'autres, elle est simplement possible. Il va de soi qu'un Leloup peut tenir son nom d'une enseigne alors que son homonyme le devra à son humeur bourrue, à un exploit de chasse, à un nom de lieu comme Chêne-au-loup. Par ailleurs, que des patronymes du type Lempereur, Leroi, Lecomte, Leduc, Lepape, Levêque proviennent d'une fonction ou d'un rôle tenu dans une association théâtrale ou autre (2), nul n'y contredit ; qu'ils remontent, pour partie, à d'anciennes enseignes, c'est non moins sûr. On voit les confusions contre lesquelles doit se mettre en garde le chercheur et que dans

(1) W. *tiér* au sens de borne cadastrale (peinte en vert).

(2) « Hermanno rege ribaldorum » 1332 Ponc. *Fiefs*, 337 ; « Polet le roys des ribaus » 1330 *ibid.*, 286.

maints cas l'explication présentée ici sans restriction reste conjecturale.

Trois remarques encore :

1. La présence de la préposition soudée à l'article (*w. de, dèl*) est une indication : d'où tirer, sinon d'une enseigne, des n. comme **Duprince, Duplat, Deroy**? Et, sans témérité, on assignera une même origine à **Prince, Leprince, Leplat, Roy, Leroy**.

2. Théoriquement, le processus s'est opéré par une suite de réductions suivant ce schéma :

« X. de la Barbe d'Or »	}	« X. de la Barbe », X. la Barbe »,
devient		« X. Barbe »
		ou
		« X. d'Or ».

Des groupes syntaxiques comme : (au) Sauvage Pourceau, (au) Blanc Lion, (au) Bleu Lion, (au) Rouge Lion, (au) Vert Lion, (au) Soleil d'Or, (à la) Barbe d'Or, (au) Chapeau de Roses, (à la) Blanche Croix, donneront, par ellipse des éléments déterminants ou qualificatifs : **Leporcq, Lion, Soleil, Barbe, Chapeau, Lacroix** (1). Ou bien c'est l'élément déterminé qui s'omet, et nous rangerons dans la catégorie « enseignes » : **Leverd, Levert, Levers, Devers**, débris de Verd Lion, Verd Bois, Verd Cheval etc. Et semblablement : **Leblanc et Deblanc ; Leplat et Duplat ; Lebrun et Debrun**. L'énigme de **Salée, Sallé** se dissipe, si on les rapproche de « Louis Barbesalée... Jean dit Jokamin Barbesalée » XV^e s.

Rien n'empêche de maintenir dans une catégorie « particularités physiques » tous les noms du type **Lerond, Levieux, Rouche, Lenoir, Lejeune**, à condition de tenir compte, dans beaucoup de cas, du détour par l'enseigne :

(1) A Esneux, Delavignette est la forme officielle ; couramment, on dit *émon Vignète*.

ce serait à coup sûr une méprise d'y verser tous les **Leplat** sans se garer du piège de l'homonymie, au risque de prendre une pièce de vaisselle pour un *plat visédje*.

3. A l'ordre alphabétique, nous avons préféré le classement idéologique, qui, en dépit d'un certain flottement, nous a paru plus démonstratif (1).

Soleil, Solot, Desoleil, Dusoleil. « Jehan Solot, Willaume Solot, frères » 1355 ; « Henry Solo » 1436 ; « Henri Solo dit du Soleil » s. d. (BODY) ; « Maison joint. derrière au Soleil d'Or » 1535 ; « Les Trois Soleils » 1591 ; « Au Grand Soleil » 1789. — **Lalune — Croissant, Decroissant.** « Collettes del Crescant » 1335 ; « Maison condit de Cressant séant assez près del Marché » 1342 ; « Maison condist le Petite Rammée que oins appelle ors en droit le Cressant d'Our » 1365 ; « Monssaignor Colar Bakenheme, chevalier, qui fut sur-nomeis delle Crexhan, par tant qu'il demoroit en le maison c'on dit le Crexhant à Liege » Hem. ; « Renard de Crexhant » 1567. — **Airs, Deler, Desaire, Deserts** « Henrice Delaire » 1440 ; « Andream de Lairdieu » 1433. W. *érdiè*, litt^t arc-de-Dieu, arc-en-ciel. Liège a encore sa Rue des Aires, en w. *so l's-érs*. — **Damour, Lamour.** « Maison rue des Aires, joint. derrière à la place et pourpris de Dieu d'amour » 1625, mentionnée dès 1416. « Gillet Damour » en 1549, fait relief d'une maison de la paroisse Saint-Séverin « pré-

(1) Les notes qu'on va lire n'ont qu'une valeur indicative : le sujet exigerait de longues recherches. Il faudrait d'abord rassembler tous les textes relatifs à l'enseigne au pays de Liège. On trouverait qu'elle est traditionnelle : ce sont les mêmes devises qu'on retrouve partout. Bornons-nous à rapprocher du « Saint-Esprit » liégeois : « un moullin gisant à Tongres appelé le moullin dou Saint Esperit » 1350 ; l'auberge « Au Saint-Esprit » (1741) à Blindef, hameau de Louveigné, dont l'enseigne est reproduite dans *l'Histoire de l'anc. seigneurie et commune d'Aywaille* du D^r THIRY (t. II, p. 472). Tongres, comme Liège encore, avait sa « maison et hosteil dou chéf » en 1359. Il suffit d'ailleurs de comparer les travaux de BORMANS et de BODY signalés pour se convaincre de ce caractère traditionnel et régional.

seulement appelée Dieu d'Amour » ; voy. *Ann. de la Comm. de l'Histoire du Pays de Liège*, II, 122. — **Sauveur**. « Au Sauveur » 1578 et 1712 ; « Jean Toussaint le Sauveur » 1544. — **Seigneur — Pasteur**. « Le Bon Pasteur » 1770 — **Dieu, Diet, Giet** « brassinne de la Mere Dieu en Bouchonrue » 1460 ; « Linar Dieu » 1480 — **Verju(s)**. « Henri Verjus » 1360 ; « Henry Vergut » 1471 ; à lire *vér Diu*, litt^t (image de) Dieu (peinte en) vert. — **Christ — Lepère** : réduction de Dieu-le-Père — **Limère** : réduction de Mère-Dieu — **Lefils, Fils** : de Dieu-le-Fils — **Lepersonne** : de Les-Trois-Personnes — **Lespire**. « Maison à S. Hubert, à présent appelée au Saint-Espir » 1476 ; « Renier de Saint-Esprit » 1533. *W. spér*, anc. fr. « spir » — **Gardedieu — Lange, Delange**. « La maison de l'Ange » 1425 ; « A l'Ange » 1506, « Floris de l'Angele » 1569 ; « Fleuris de Lange » 1575 ; « A l'Ange d'Or » 1693. A distinguer de **De Lange, Delanghe**, répliques thioises de **Lelong — Portelange — Sain, Dessain, Sainte** : réduit de devises pleines comme : « Domum suam sitam in Superiore Ponte, dictam de *Sancto Stephano* » 1244. Liège avait des maisons à l'enseigne du Saint-Esprit, de Sainte-Geneviève, de Saint-Joseph, de Saint-Martin etc. — **Saintehuile — Prophète — Lepape**. « Wathieu de Pape » 1587 — **Lévêque, Levecq — Cardinale**. « Au Cardinal » 1699 ; « Au Chapeau de Cardinal » 1770 — **Lacrosse** : crosse épiscopale — **Lacroix, Delacroix, Delcroix**. « Thonnon delle Croix d'Ores » 1419 ; « Hubert de la Croix » 1627 et « Hubert Lacroix » 1628 ; « La Croix Blanche en la rue des Frères-Mineurs, joind. vers le Marché à la Plume d'Or, vers les Mineurs à la Porte Verdè, derrière à la Balance du Marché » 1685 ; « La Croix Rouge » 1791 — **Croisier** (*èmon Crethi*, à Vottem), **Decroysy**. « Masset Croisier » 1556 — **Paradis**. « Collard de Paradis » 1575 ; « Leonard d'Aaspen dit de Paradis », en 1575, constitue une rente sur sa maison et brassinne située près du pont Saint-Julien, dite

« le Paradis » ; « Maison du Paradis terrestre » 1692 — **Sépulchre, Sépul** — **Samson, Sanson**. « Ranwoul de Sanson » 1309 ; « Piron de Sanson » 1404 ; « Johan de Sanson » 1441 ; « Le Samson, joint. d'amont au Stry d'Or, d'aval ale Gaoule, derrière aux Têtes d'Or, au Gentilhomme et aux 4 Fils Aimond » 1502 ; « Maison dite Sampson sur le Marché » 1573 (1) — **Lempereur**. « Maison dite de l'Empereur en Souverain Pont » 1560 ; « A l'Empereur » 1663 ; « Simon de l'Empereur » 1567 ; « Maison au lieu d'Amercœur portante l'enseigne de l'empereur » 1694 — **Leroi, Deroy**. « Aux Trois Rois » 1659 ; « Au Roi de France » 1736 ; « Au Roi de Prusse » 1739 ; « Au Roi de Naples » 1780 — **Dauphin**. « Henri delle Thour, dit le Daulphin » 1536 ; « Au Dauphin » 1632 — **Leprince, Deprince, Deliége**. « L'Homme Sauvage à présent Prince de Liege, derrière le Palais » 1600 ; « Aux Armes du Prince » 1736 ; « Au Prince de Liege » 1740. **De Prins** est flamand — **Duc, Leduc**. « La maison du Duc d'Orléans » 1770 ; « Au duc de Monthausier » 1791 — **Lecomte** — **Lepa(i)ge, Depaige** — **Cavalier, Chevalier**. « Maison rue Souverainpont dite vulgairement des Chevaliers » 1547 ; « Le Cavalier » 1752 — **Leruth(e), Lerutte, Leruitte, Lerude, Rude, Deruth**. « Johan le Ruitte » 1419 ; « Goffin le Ruytte » 1446 ; « Goffin le Rutz » 1518 ; « Jamin le Ruyt » 1526 ; « Goffin le Reutz » 1555 ; « Wéri le Rutte » 1586 ; « Maison de noire ruytte » 1600. Une note manuscrite de M. WARLAND porte : « On dit *èmon Lèrât'* ». Reproduction du flam. Ruyter, Deruyter. Dans **Deruth**, l'article flamand s'est maintenu ou la forme provient d'une enseigne ». — **Morian, Mors, Lemort**. « Les Trois Morialnes » 1503 ; « maison scituée à l'arcade de Ste Croix, à l'enseigne du Mouriane, paroisse St Servais à Liege » 1727 ; « Au Petit Moriane » 1767 ; « Au Petit

(1) Ne pas perdre de vue que Samson est aussi une dépend. de Thon, commune Namuroise.

Maur » 1770 ; « Au Petit Mors » 1771. Voyez DL *moriane* — **Denaigre**. Lire *dè nègue*, du nègre — **Noirhomme** — (de) **Sauvage**. « Collars d'Oelne [Olne] fil jadis Sauvage d'Oyne [Olne] » 1376 ; « en preis le Sauvage Homme » 1379 ; « Maison dite de la Sauvage Femme en Merchoul » 1528 ; « François de Falle du Sauvage Homme » 1562 ; « L'Homme Sauvage » de 1565 à 1867 ; « Au Sauvage Homme » 1740 — **Desenfants, Lesenfants**. « Moulin des Bons Enfants » 1364 — **Bonjour**. Une brassinne « de la tour Bon jour » est signalée à Fragnée au XVI^e s. ; voyez l'*Ann. de la Comm. de l'histoire du Pays de Liège*, t. II, p. 123 — **Babe, Barbe, Labarbe**. « La Barbe d'Or, joindant d'amont au Raskignoule, d'aval à la Chievre » 1457 ; « Johannes a Barba Aurea » 1458 ; « Johan dele Barbe d'Or, maistre del Rouge Porté » 1545 ; « Jean Babe » 1684. **Barbe** peut être aussi le prénom féminin, en w. *Bære*, et qui donne **Barbette** : « Barbe dit Barbette de Bombay » (BODY) — **Lacoste**. « La Croix d'Or, joind. d'amont alle Belle Coiste » 1426. Il y a aussi une Rue Côte d'Or à Sclessin. W. *cwèsse*, côte (t. de boucherie) — **Courtejoie**. « Jean delle Courtejoye » 1468 ; « Henry de Courtejoye » 1621 O Louv. — **Jambon, Jabon** (1). « Au Jambon d'Or » s. d. — **Decœur, Decour, Vertcour, Vercour**. « Le Cœur d'Or » 1609 ; « Au Cœur d'Or » 1780 ; « Le Verd Cœur » s. d. Distinguer **Vetcour** (*vète court*). **Verdin** représente peut-être un * « vert daim » et non Verdun (voyez *BTD*, XI (1937), pp. 68 et 79) ; comparez **Verjus** traité plus haut — **Demain**. « La Main Bleue, joind. derrière à la Belle Coste » 1655 ; « A la Main d'Or » 1669 — **Ledent, Ledin** — **Loxhay, Loixhay** : à lire *l'ohé* — **Lechat, Lecat, Deca(t), Dauchat**. « Maison de Savaige Chet » 1454 ; « Maison du Chat Sauvage » 1472 ; « Lambert d'Ardenne dit le Chat » 1581 ; « La Grosse Tête d'Or joind. vers les Mineurs à la

(1) Dénasalisation de la première syllabe ; comparez **Lambert** et **Labert**, **Henrion** et **Herion**, **Hanrion** et **Harion**.

Petite Tête d'Or, vers la rivière à l'Anea d'Or, derrière au Chat et au grand Samson » 1595 — **Lechien** — **Chevaux**, **Cheveau** (1), **Vercheval**. « Martin de Vert Cheval » 1359 ; « Thiri del Cheval » 1361 ; « Petre de Cheval » 1392 ; « L'Escu de Horne, joint. vers S. Lambert au Verdcheval » 1585 ; « habitation devant les Frères mineurs, portante l'enseigne du Verd Cheval, paroisse S. André en Liege » 1652. Le surnom a été relevé à La Gleize par L. REMACLE, sub anno 1655 — **Delbœuf**, **Piedbœuf**, **Bove**, **Bouve**. « Alar dit Piet de buef » Hem. ; « Jehanchon fil feu Willeame pied beuffe » 1590 ; « Les Trois Roses, joint. vers le pont au Pied de bœuf » 1693 — **Letorey**, **Torel**. W. *toré* — **Levaux**, **Leveau**, **Devaux**. « Jean de Beavaul » 1487 — **Leporc**, **Lepor(t)**, **Lepoir**, **Lepour(c)**, **Lepourcq**. « Le Pourcheal d'Or » 1422. **Sanglier**. « Maison du Sengleit d'Or » 1417 ; « Le Porc Sengleit séant à Sainte-Croix » 1429 ; « Maison de Porck Sengleit » 1436 ; « Maison du Saulcy dit Sanglier » 1745 — **Mouton**, « Maison de Blan Mouton decontre le Destroit » 1431 ; « Le Mouton d'Or » 1436 ; « Maison du Mouton noir » 1700 ; « Piron de Noir Mouton » 1447 — **Lagn(e)au**, **Lognay**, **Lougneaux**. « Henricus Piet d'Aigniel » XIV^e s. ; « A l'Agneau » 1752 — **Chef**, **Delchef**, **Dechef**, **Dechief**. « Closkinus dictus delle Chivre » 1373 ; « Clous delle Chievre » 1396 ; « Maison de Chivre, près de la fontaine sur le Marché » 1442 ; « Noël delle Chieff » 1557 ; « Henri delle Chieffvre » 1564 ; « Art de Cheff » 1599. L'anc. w. *tchève*, du lat. *capra*, a survécu dans quelques noms de lieux. — **Lemouche**. Entendez : les mouches à miel — **Cerf**, **Lecerf**, **Leserf**, **Decerf**, **Desert**, **Dessers**. « Pieres li Ciers » 1272 ; « Egidio de Cervo » 1345 ; « Gerard de Chier, demourant au chierf » Hem. ; « Maison de Corne de Chierf » 1449 ; « Collard de Chierff en Agimont » 1467 ; « Gerard de Cerf »

(1) A noter toutefois que *tchévâ*, Sainval, est une dépendance de Tilff.

1586 — **Conin**. « la maison de Conyn » 1477 ; « maison enseignée des trois Connins en feronstrée » 1754. W. arch. *conin* = lapin — **Spiroux, Spirlet, de Spirlet**. « Jehan de Spiroul » 1307 et 1378 — **Lerson, Lurson**. W. *lurson*, hérisson — **Tasson, Tesson, Letesson**. W. *tèsson*, blaireau — **Le Marcotte, Marcotte**. Ce dernier dérive de Marck, observe J. FELLER (BTD, IV, 247) ; il faut l'admettre, puisque nous avons **Marquet, Market, Marcotty**. Toutefois, une « Maison delle Markotte » étant signalée en 1477, on accordera une petite place à la fouine dans notre onomastique — **Loup, Leloup, Deleu(x)**. « Everardus de Lupo » 1244 ; « Sires Everars de Lowe » 1260 ; « Maison qu'on dist del Lou » 1365 ; « Jehan de Lowe » 1424 — **Lehime, Lexhime**. « Maison de Xhimme » ou « Xhymme » 1422 ; « Le Vert Tonnelet et le Verd Croissant, joint. vers le Marché ale maison du Singe » 1660. Elle garde son enseigne pendant trois siècles. Le w. archaïque *hème* se rattache au lat. *simiu* ; voyez MAUR. PIRON, *Étude sur les noms wallons du singe* dans BTD, XVIII, pp. 315-51 — **Loup(p)art**. « Florentius de Leopardo » 1345 ; « L'Olifant, joint. vers le Marché ale Corone, d'aval au Luppard » 1508 ; « La Chaisne d'Or près le Marché, joint. d'amont au Leopard, d'aval à la Clef, derrière à la rue des Airs » 1595 — **Lion**. « domum suam sitam Leodii, dictam ad Leonem » 1244 ; « Theodorico de Leone » 1322 ; « Denis de Lion » 1520 ; « Verd Lion, joint. vers S. Lambert au Torteau d'Or » 1597 ; « Au Lion Bleu » 1669 ; « Les Trois Lions d'Or » 1673 — **Delour, Delours**. « Pieres del Ors » 1276 ; « domine Agnetis de Urso » 1296 ; « Johannes del Ours » 1316 ; « Henri de Lheure » 1534 ; « A l'Ours » 1669 — **Loiseau — Lalouette, Laloire**. W. *alôre* — **Lagache, Lagasse, Laguesse**. « Mathieu Lagace » 1530 ; « La Gache, proche S. André » 1704 — **Begasse, Pécasse, Becasseau — Decocq, Ducoq**. « Florkin de Cocque » 1575 ; « Au coque » 1702 ; « Au Coq hardi » 1750

— **Colon, Collon.** « Helwide des Trois Collons » 1438 ; « Au Colon Blan » 1669 — **Corbeau.** « Au Corbeau » 1780 — **Faisant — Faucon.** « Godefrois del Fakon » 1275 ; « Piron de Fakon, venir de Liege » Hem. ; « Abraham de Fexhe dit de Falkon » 1450 ; « maison et porpris de Falkon, seant sour le Marchiet à Liege » 1485 — **Lossignol.** « La Croix d'Or, joint. d'amont alle Belle Coiste, d'aval a Rassignoule » 1426 ; « Piron Milaire de Raeskingnoul » 1540 ; « Aux Trois Rossignols » 1659 — **Depouille.** Lire *dès poyes* — **Laplume.** « La Plume d'Or » 1685 — **Grevesse, Grevisse.** « Johannes Grevece » 1346 ; « Maison entre le Porecheal d'Or et la Grevesse » 1427 ; « Maison delle Grevece » 1465. L. REMACLE signale à La Gleize un l.-d. *al grèvèsse*, où s'élevait une maison à présent disparue. W. *grèvèsse*, écrevisse — **Baleine — Barbeau, Barbay.** « Domus vocata li Barbeaux » 1730 ; « Maison qui soloit porter l'enseigne du Barbeaux d'Or, joint. vers les Mineurs au S. Esprit, vers Meuse au Dragon, derrière à la Belle Coste et à la Croix d'Or en Féronstrée » 1635 ; « Rennekiens de Barbeal » 1371. — **Boxho — Goujon — Dehareng** (1). « Aux Harens, joint. vers S. Lambert à la maison de la Greffe » 1590 ; « Aux Trois Harengs » 1700 — **Lamproie, Lamproye — Salmon.** « Arnoteau de Samont » 1356 ; « Henri de Salmon » 1482. W. *sâmon* — **Truite.** « Lambert ly Troite » 1306. W. *treûte* — **Delarbre.** « A l'Arbre d'Or » 1663 — **Larbrisseau, Labhaye(?), Laphaye(?) — Verdbois, Vertbois.** « Maison du Vert Bois » 1416 ; « Nicolas Tollet de Verbois » XV^e s. ; « Maison, brassinne enseignée du Verd Bois en Puits-en-Sock » 1600 — **Dechêne, Duchesne.** « Maison du Verd Chesne, joint. vers les Mineurs à l'Empereur et vers le Marché à l'Arbre d'Or » s. d. — **Genêt — Sapin — Delaurier, Loriers(?).** « Au Laurier » 1763 — **Lausier, Losier — L'Olivier — Depaquier.** « Loys de

(1) Distinguer *harin*, nom de lieu, voyez *Toponymie de Vottem*, p. 41.

Paskier » 1583 ; « Louis Paque, demeurant au Pacquier » 1600. W. *pâki* — Poirier. « Maison seante devant le Crucifix, appelée d'anchienneté la maison du Poirier » 1559 ; voyez M. PIRON dans l'*Ann. de la Comm. d'hist. du Pays de Liège*, I, pp. 251, 238 et 259 ; « Au Poirier. » 1699 — Fagot — Bouquet. « Au Bouquet de Roses » 1780 — Lafleur. « Paulus delle Fleur de Lys » 1532 ; « Maison de Fleur de Lys, joint. d'amont au Champion » 1576. — Largefeuille — Larose. « Herbelos delle Rose » 1289 ; « Dame Maghin delle Rose » 1313 ; « Maison de la Rose en Féronstrée » 1520 ; « Les Trois Roses, joint. d'amont au Saint-Esprit » 1693 — Rosier. « Au Rosier » 1708 — Tulipe — Laviolette. « La maison delle Cité appelée le Violette » 1419 ; « Maison de ville qui fut appelée le Violette » 1480 — Lajot(e). W. *djote*, chou, légume — Naveau(x). « Henri Navea » 1582 ; « Les Trois Naveaux devant les Mineurs » 1590. — Decroisson, Decresson. Lire : *dè crèsson*. — Desavoye. « Maison ci-devant enseignée du Pot d'Étain et Duc de Savoy, située au Pied du pont des Arches » 1773 — Lourtie, Lortye — Dejong. « Il n'y a pas de jonc dans l'affaire » écrit J. FELLER (*Notes de philologie wall.*, p. 126), qui condamne la prononciation *dèdjon* : le nom serait flamand, pendant de nos Lejeune. Mais BORMANS signale, à Liège, la « Maison des Joncs » 1449 et note qu'elle appartenait aux chevaliers de la Grande Commanderie des Joncs ; « ad Juncos » 1278 — Vignette, Lavignette, Delavignette. « Hubert delle Vignette » 1600 ; « A la Vignette » 1675 — Delgée, Degée, Degey, Deguée, Degaille, Degay, Delgay, Deghaye, Dighaie, Dighaye. A lire *dèl djéye*, *dès djéyes* — Gurnade. fr. grenade — Lorange. « A l'Orange » 1669 ; « A la Pomme d'Orange » 1738 — Legrain — Graindor — Graindorge — Alavoine — Delorge — Lapaille — Farine — Pain, Lepain, Beaupain, Pain-blanc, Blampain, Caupain, Painsavoine. « Wilheam Beaupain » 1326 ; « Johans Trois Pains con dist Drie Broit » 1365.

Un boulanger de Grivegnée, mort il y a une vingtaine d'années, portait le sobriquet *Dj'han Dupain* : il l'avait hérité de son père avec le métier. Rapprochez : « Au Pain de Sucre » 1736 — **Wastiau**. W. *wasté* — **Bouquette**. W. *boûkète*, crêpe à la farine de sarrazin — **Lepoivre** — **Creton**, **Decreton**. W. *créton*, morceau de lard frit — **Capel(le)**, **Chapeau(x)**. « Maison del Chayne et de Chapeal de roese, joint. vers Manghenie alle Grevesse, par derrière ale Steule » 1443 ; « Jehan du Chapeau de Fer » 1475 ; « Al plaiche condist de Capeal de Feir » 1478 ; « Maison du Chapeau d'Or » 1575 ; « Au Chapeau Vert » 1780 — **Chaussette**. « Maison de la Grande Chaulce » 1500 ; « Alle Chache d'Or » 1506 — **Cravatte** — **Gamette**. W. *gâmète*, bonnet de femme — **Hosay**, **Housiaux**. W. *hozés*, houseaux — **Rideau(x)**, **Gordinne**, **Gourdinne**. W. *gordène*, rideau. Toutefois, il y a *Gourdinne*, comm. de l'arr. de Philippeville. — **Savon(n)et**. W. *savonète*, brique de savon — **Botte**, **Debot**. « Rue de la Botte ou de la Passion » 1692 ; « A la Botte Française » 1780 — **Soler**, **Soulier**, **Dusoul(l)ier**. « Evruinus de Solario » 1244 ; « Lambuce de Solario » 1257 ; « saingnor Lambuche del Solier » 1259 ; « Henricus dou Solier de Leodio » 1345 ; « Le Verd Soulier devant les Mineurs » 1715 — **Larbalette** — **Carabin**. « A la Carabine » 1677 — **Lance**, **Lancel(le)**, **Bonnellance**. « La Lance Couronnée séante Hors Chesteau » 1660 — **Spée**. « Place delle Brassine de l'Espée, séante sor le rue condist de Chevenne, derier Manghenie à Liege, appelée la rue de l'Espée » 1474. Voyez DL *spéye* — **Delancre**. « A l'Ancre d'Or » 1760 — **Dechange**. « Gerardum de Cambiis » 1260 ; « Gerars de Changes » 1307 ; « Lambuce del Kange » 1303. La maison des changes était la banque de l'ancien régime — **Delarge**, **Delage**, **Delache**. « A l'arche d'Or » 1710. **Lelarge** a une origine différente : « Lambert Strowe dit le Large » 1466 — **Bolle**, **Bollette**, **Debole**, **Deboulle**, **Laboulle**, **Leboulle**, **Liboulle**, **Boulet**.

« maison delle Boule » 1524 ; « La Boule d'Or » 1632 — **Lacanne — Lacan — Crama.** « Maison et assise de Cramma en Piereuse » 1451. W. *crama*, crémaillère — **Leclef, Desclef.** « Maison delle Cleif, joint. ale maison de Cramat » 1431 ; « La Clef d'Or joint. vers. S. Jean au Heaume et à l'Aigle » 1505 ; « Maison de la Clef de Bois proche la Maison delle Rouge Porte » 1596 — **Cloux, Lecloux. Decloux** (1) — **Maillet** « Au Mayet d'Or » 1684 ; « Au Maillet d'Or » 1792 — **Marteau, Demarteau.** « Au Marteau d'Or » 1669 ; « Au Marteau Couronné » 1736 — **Charette.** Maison dite « delle Cherette » située en Piereuse, 1507 ; la « Charette de Meunier » s. d. — **Charue.** « A la Charue d'Or » 1764 — **Lafaux — Haway.** W. *hawé*, hoyau — **Dechaine.** « Maison de la Chaisne d'Or » 1595 ; « A la Chainne d'Or » 1648 — **Chaudier.** W. *tchôdire* — **Caudron, Chaudron.** « Maison de Chodron d'Or » 1409 ; « Maison du Chaudron, rue au Bras, sur le grand Marché à Liege » 1735 — **Lampe — Chandler.** Maison « au Chandelier » 1670 ; « Le Chandelier d'Or » 1771. W. *tchandlé* — **Goffette.** W. *goflète*, terrine, écuelle — **Leplat, Duplat, Plat(t)eau, Platel, Plateus.** « Johans Plateaz » 1377 ; « Henri de Plateal de Stain » 1437 ; « Jehan de Platea » 1467 ; « Piron de Plat » 1564 ; « Maison devant les Mineurs joint. au Plat de Sten » 1597 — **Salier(?), Saulier(?), Sarlet, Sarlette.** « Maison du Lion d'Or, joint. à celle du Sany » 1700. W. *sânî, sârlète* — **Delacloche, Clochette, Cloquet(te).** « Gerard delle Clocque » 1451 ; « Maison de la Cloche, dans la rue de ce nom » 1685 ; « A la Cloche d'Or » XVII^e s. — **Burette — Lacop(p)e.** « Tonnar delle Coppe d'Or » 1467 ; « Connard delle Cop d'Oire » 1480 — **Pinte, Pintiaux.** « filio Gerardi dicti Pinte » 1327 ; « Henris, dis Pinte » 1330. W. *pinté*, petite pinte —

(1) Rappelons toutefois que des *clâs* ou *clous* servaient de bornes dans la délimitation de la Franchise. Voyez *BTD*, XIII (1939), p. 61.

Lepot, Podor, Potpierre, Potdevin, Potvin. « Clais de Podorre » 1468 ; « Au Pot d'Or » 1752 — **Deposson.** « Alexandre Pochon » 1591 ; « Alixandre Posson » 1617 ; « Rue du Lardier ou du Posson » XVII^e s. W. *posson*, pot à l'eau, à la bière — **Lon(n)ay.** « Balduwien Oneaul » 1396 ; « Gilet Lowy, dit de l'Anneau d'Or » 1567 ; « A l'Onnea d'Or » 1663. W. *oné*, anneau — **Pany, Pani.** « Au Panier Fleuri » 1770 — **Depairon, Depeiron, Deperron.** « Colart de Perron » 1351 ; « Lambert de Peron » 1562 ; « Au Peron d'Or » 1669 — **Delpierre, Lapierre, Delpire, Dolpire, Depire.** « Katherine de la Piere » 1378 ; « Aux Trois Piers » 1446 ; « Joanne de Lapide » 1464 ; « Piron Trois Piers » 1488 — **La Porte, Laport(e), Delporte, Depoitte.** « La Roige Porte, joint. ale maison dele Chivre » 1449 ; « Nicolaus a Porta » 1458 ; « Collet del Porte » 1470 ; « Johannes d'Heure dit delle Roge Port » 1497 ; « Maison de la Porte d'Or » 1740 — **Rondal, Rondelle, Larondelle, Ronday, Rondia, Rond(e)au.** « Monsangnor Facin Rondeal de Melen » 1272 ; « Rondeaz de Lamines » 1312. W. *rondé, rondale* — **Rasir.** Gerardo de Rasier » (1) 1480. W. *razîre*, racloir — **Raty, Rathy.** « Johans de Rattir » 1362. W. *rati*, piège à rats — **Derave.** « Brassine condit de Rave en Pierreuse » 1426 ; « Aegidius Rave » 1458. DL *râve*. — **Larue, Delrue, Delarue, Delroe, Larouette, Rouwet, Ruet(te), Ruwet(te).** « La Stoile d'Or près du Marché, joint. vers Sainte-Catherine à la Rowe » 1595 ; la « Rowe d'Or » ou « Rolette » existait encore en 1867. W. *rowe*, roue. — **Sèle, Deselle.** « Jean de Selle » 1500 — **Séau, Sceaux, Trenteseaux.** « Le Seay » s. d. ; « Au quatre seaux » 1664. W. *sèyé*, seau — **Stouls, Stoz.** « Jean Noé Destoux » 1685 ; voyez **Dargent — Des-trivaux, Destruveaux, Strivay.** « L'Escu de France joint. vers le Marché et derrière ale Maison de Strivea » 1685 ;

(1) Peut-être à lire *Ra(n)zi*, dépendance de Vaux-sous-Chèvremont, « Thiry de Ransir » 1440.

BORMANS (p. 453) signale qu'une maison en Piereuse portait encore, en 1867, une ancienne enseigne en pierre : « A la Truelle ». Voyez DL *strivê*, *struvê*, *truvê*, *truvèle* et comparez le fr. truelle. Notons aussi que Strivay (*strivê*) est un hameau de Plainevaux. — **Suzette**. « L'Efforge (1) ou Ciseau d'Or » 1760 ; « Aux Ciseaux d'Or couronnés » 1763. W. *sizète*, *suzète* — **Tonneau, Tonelle**. « Au Tonneau d'Or » 1708. Comparez : « Le Verd Tonnelet » 1660 — **Aidans**. W. *édant*, liard — **Skelin**. W. *skèlin*, escalin — **Pattar**. W. *patâr*, sou — **Deblan(c)** vient, par ellipse, d'une devise comme « Au blanc Levry », « Au blanc cheval » etc. On expliquera de même **Debrun** et **Descœr** (2). — **Rouche**. De « Rouge Lion », « Bœuf Rouge », « Cerf Rouge », « Porte Rouge » etc. — **Verd, Lever(d), Levers, Devert**. « Jean Hollet dit le Verd » 1586. Réductions de « Vercheval », « Pic Verd », « Verd Cœur », « Vert Soulier », « Vertbois », « Verd Mayet » — On expliquera de même **Ledouble**, **Ledoupe** — **Belleflamme**. « Gillet delle Belleflamme dit le Pape » 1512 — **Bienvenu(e)** — **Bomboire** — **Bonvin** — **Cocagne** — **Delcoigne**. Lisez *dèl cogne*, du coin. W. *cogne*, au sens ancien de « coin pour marquer la monnaie » — **Goviènnè**. W. *goviènnè*, litt^t gouverne, manière de se conduire — **Litte, Delit**. « Aux Trois litres » 1867 — **Dutron(c)** — **Daix**. « Maison en le rualle condist de l'Osteil d'Aixhe, joint. à l'hosteil d'Aixhe » 1442. W. *Àhe*, Aix-la-Chapelle — **Namur**. « domum dictam de Namurco sitam Leodii in Pereuse » 1345 ; « Maison a pont de Pereuse, condist la maison de Namur, qui fut Marie de Namur » 1406 — **Baiwir**. « Maison de l'Escu de Baviere sur la Batte » 1700 ; « Au duc de Baviere » 1736 — **Despaigne**. « A l'Hôtel d'Es-

(1) Voyez DL *fwèhes*. Nous relevons « Mathieu de Foirse » ou « Foirze » 1584 ; mais il faut peut-être lire : de Florzé, en w. *fwèrzé*.

(2) « Une soire vache » 1457 ; cf. le fr. « saure », « sore » d'un jaune brun.

pagne » 1760 — **Defrance.** « A l'Escu de France » 1625 ; « Aux Armes de France » s. d. ; « Au Roi de France » 1736 — **Deflandre.** « Hôtel de Flandre » 1765 — **Hollande.** « Hôtel de Hollande » 1765 — **Horne.** « L'Escu de Horne, joint. vers S. Lambert au Verd Cheval » 1585 — **Lesuisse.** « Au Suisse » 1669 — **Dumoulin, Demolin.** « Le Moulin d'Or » 1336 ; « Au Moulin d'Or » 1669 — **Delfontaine.** « A la Fontaine d'Or » 1669 — **Delhaxhe, Delhaxe.** « Maison delle Haxe, joint. vers le Marché au Trois Couronnes » 1600 ; « Maison delle Xhaexhe » 1600. W. *håhe*, barrière, porte à claire voie. — **Sale, Lasalle.** La maison dite de « Sale » 1441. La Salle, *èl sâle*, est aussi un hameau de Rotheux-Rimièrre — **D'Or, Dor.** Réduction de « l'Anneau d'Or », « le Poisson d'Or », « le Saumon d'Or », « l'Écu d'Or », « la Coupe d'Or » etc. Ne pas confondre avec les formes anciennes de **Dheur** : « Maistre Johan Dore » 1276 ; « Gilotin de Oyre » 1312 ; il s'agit ici d'Heure(-le-Romain) ou d'Heure(-le-Tiexhe) — **Dargent, D'Argent** ont une origine analogue : « Lambert d'Heure, dit de Stol [w. *stó*, éteuf] d'argent » 1565 ; « Piron Pi d'argent » 1630 (1) — **Lefer, Dufer.** « Le Chapeau de fer assez près de la maison du Fier de moulin » 1385 ; « Une brassine de Fours Casteal dite le bressinne de Fier de Cheval » 1411 ; « Au Fer à Cheval » 1688 — Les noms formés d'un nombre cardinal s'expliquent par des réductions. **Detroit** nous paraît venir de « Trois Rois », « Trois Harengs », « Trois Dés », « Trois Cygnes » etc. (2). Nos listes fournissent encore, outre **Trenteseaux** déjà cité ; — **Seize** — **Dequinze** — **Traize.** « Au Treize États de l'Amérique » 1789 — Enfin **BODY**, (pp. 65 et 68), cite un « Douzeaidans » et un « Pierrot chieng solz » auquel on comparera **Vinsous** à Seloignes.

(1) Comparez « Destain » peintre liégeois du XVIII^e s. (GOBERT IV, 426).

(2) Il ne paraît guère indiqué d'invoquer ici le *Destroit*, siège des Échevins de la Cité : « Maison appelée le Destroit » 1481.